

28 juin 2022

Turquie : La loi sur le repentir effectif, conditions et application

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Dispositions générales	4
2. Partisans allégués du PKK.....	5
2.1. Mise en place de la loi sur le repentir	5
2.2. Affaires mettant en cause des repentis du PKK.....	6
2.2.1. Cas de Şemdin Sakık, ancien chef de l'aile militaire du PKK	6
2.2.2. L'affaire du JITEM.....	7
2.2.3. Cas de l'avocat İrfan Dündar	8
2.2.4. Cas de « Lemiye H.Ö. », femme kurde syrienne arrêtée en Turquie.....	8
2.3. Déclarations de repentis défavorables au PKK.....	9
2.3.1. De 2007 à 2012	9
2.3.2. De 2015 à 2018	10
2.3.3. En 2019-2020	11
2.3.4. En 2021-2022	11
2.4. Pressions, menaces et violences du PKK à l'encontre de repentis	13
3. Partisans allégués des groupes d'extrême-gauche	14
4. Partisans allégués du mouvement Gülen.....	16
5. Témoins secrets et témoins protégés	18
Bibliographie.....	20

Résumé : La loi sur le repentir effectif, sous différentes appellations, existe dans la législation turque depuis 1985 ; sa version actuelle (article 221 du Code pénal) est promulguée en 2005. Elle permet à un inculpé, membre d'une organisation criminelle, d'obtenir un acquittement s'il s'est rendu spontanément ou une substantielle réduction de peine s'il est arrêté sans avoir pris part à un crime, à condition qu'il fournisse aux autorités des informations substantielles sur la structure et les activités de cette organisation. De 1985 à 2012, plus de 3 000 personnes bénéficient de cette loi, principalement des membres allégués du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), mouvement armé pro-kurde. Des membres de groupes armés d'extrême-gauche et, depuis 2016, du mouvement Gülen, ont aussi bénéficié de cette loi. Les aveux des repentis, extorqués sous une forte pression, sont souvent utilisés par les autorités pour inculper d'autres suspects ou pour dénigrer les groupes clandestins. Peu d'informations ont été trouvées sur des représailles du PKK à l'encontre de repentis ; par contre, en 2020, le Mouvement révolutionnaire uni des peuples (HBDH) revendique l'assassinat d'un repentis. Les repentis, dans certains cas, peuvent avoir le statut de témoin secret et de témoin protégé.

Abstract : The Effective Repentance Law, under different names, has existed in Turkish law since 1985; its current version (article 221 of the Penal Code) was promulgated in 2005. It allows an accused member of a criminal organization to obtain an acquittal if he surrenders spontaneously or a substantial reduction in sentence if he is arrested without having taken part in a crime, provided that he provides the authorities with substantial information on the structure and activities of this organization. From 1985 to 2012, more than 3,000 people benefited from this law, mainly alleged members of the Kurdistan Workers' Party (PKK), a pro-Kurdish armed movement. Members of far-left armed groups and, since 2016, of the Gülen movement, have also benefited from this law. The confessions of repentants,

extracted under great pressure, are often used by the authorities to indict other suspects or to denigrate underground groups. Little information has been found on PKK reprisals against repentants; on the other hand, in 2020, the United Revolutionary Movement of Peoples (HBDH) claims the assassination of a repentant. The repentants, in certain cases, can have the status of secret witness and protected witness.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Dispositions générales

La loi sur le repentir, sous différentes appellations, existe dans la législation turque depuis 1985 (voir ci-après) ; elle permet à un inculpé, sous certaines conditions, d'obtenir un acquittement ou une substantielle réduction de peine. Selon le chercheur turc Kamil Yılmaz, dans une étude publiée en 2012, le terme de « loi sur le repentir » a servi dans l'usage courant à désigner six lois promulguées sous différents noms en 1985, 1988, 1990, 1992, 1995 et 1999 ; une loi de contenu similaire, dite « loi de réinsertion dans la société¹ » ou « retour à la maison² », valable pendant une période de 6 mois, est promulguée en 2003 ; enfin, la « loi sur le repentir effectif³ » est promulguée en 2005. Ces lois sont similaires à la loi italienne de 1979 sur le repentir⁴ qui offre à l'inculpé une forte réduction de peine en échange de ses aveux complets, de la rupture de tout lien avec les groupes illégaux et de sa coopération entière pour identifier ses anciens complices et prévenir de nouvelles violences⁵. Elles s'appliquent principalement aux membres allégués du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), mouvement armé pro-kurde en lutte contre les forces de sécurité turques depuis 1984 (voir 2.), mais aussi à ceux des groupes armés d'extrême-gauche (voir 3.)⁶.

Aux termes de l'article 221 du Code pénal turc, dans sa formulation de 2005 amendée en 2006⁷ :

- Aucune peine n'est infligée à un membre ou organisateur d'un groupe criminel si, avant l'ouverture de toute investigation ou avant qu'aucun crime n'ait été commis par cette organisation, il fournit aux autorités des informations permettant la dissolution de celle-ci (Art. 221.1) ;
- Aucune peine n'est infligée à un membre d'une organisation criminelle qui se sépare volontairement de celle-ci et n'a pris part à aucun crime (Art. 221.2) ;
- Aucune peine n'est infligée à un membre d'une organisation criminelle qui, arrêté avant d'avoir pris part à aucune action criminelle de celle-ci, fait preuve de remords et fournit des informations fortement susceptibles de permettre la dissolution de cette organisation ou l'arrestation de ses membres (Art. 221.3) ;
- Aucune peine n'est infligée à un fondateur, administrateur ou membre d'un groupe criminel ni à une personne qui, sans être membre de cette organisation, a commis un acte illégal pour son compte ou lui a apporté un soutien conscient si, avant d'être appréhendé, il se rend volontairement aux autorités et fournit des informations concernant la structure ou les crimes commis par celle-ci ; si la personne est arrêtée avant d'avoir fourni de telles informations, sa peine est réduite d'un tiers à trois quarts (Art. 221.4) ;
- Une personne ayant bénéficié du repentir effectif est soumise à une période d'un an de mise à l'épreuve pouvant être étendue à trois ans (Art. 221.5) ;
- Par un amendement du 6 décembre 2006, il est prévu que ces dispositions ne s'appliquent pas en cas de récidive (Art. 221.6)⁸.

Ces dispositions sont fortement critiquées par les milieux ultranationalistes turcs qui y voient une amnistie accordée à des terroristes qui « tuent de sang-froid des bébés et des femmes », tandis que les milieux de gauche et pro-kurdes reprochent à la loi de demander aux repentis de se soumettre complètement à l'Etat et de renoncer à toute critique des souffrances et exactions causées par celui-ci⁹. Il ne s'agit cependant pas d'une amnistie complète puisque la loi prévoit des peines accrues en cas de récidive¹⁰.

¹ En anglais : *Reinstatement into Society Law*.

² En turc : *Eve Dönüş*.

³ En turc : *etkin pişmanlık yasası*.

⁴ En italien : *pentimento*.

⁵ YILMAZ Kamil, *Journal of International Political Anthropology*, vol. 5, n°1, 2012, p. 76, [url](#)

⁶ YILMAZ Kamil, *Journal of International Political Anthropology*, vol. 5, n°1, 2012, p. 78, [url](#)

⁷ République de Turquie, « Penal Code of Turkey » (traduction anglaise), art. 221, 2016, [url](#)

⁸ République de Turquie, « Penal Code of Turkey » (traduction anglaise), art. 221, 2016, [url](#)

⁹ YILMAZ Kamil, *Journal of International Political Anthropology*, vol. 5, n°1, 2012, p. 78, [url](#)

¹⁰ YILMAZ Kamil, *Journal of International Political Anthropology*, vol. 5, n°1, 2012, p. 78,

Les informations sur les procédures judiciaires en Turquie, en particulier dans les affaires à caractère politique, viennent en grande partie soit de sources gouvernementales ou pro-gouvernementales, soit de sources d'opposition ; compte tenu de la forte polarisation de la société turque, il convient de les prendre sous toutes réserves. Lorsqu'il s'agit d'aveux de personnes en détention, il faut rappeler que les détenus peuvent être soumis à de fortes pressions avec de fréquentes allégations d'usage de la torture, notamment lorsqu'il s'agit de personnes soupçonnées de liens avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, voir 2.) ou avec le mouvement Gülen (voir 4.)¹¹.

2. Partisans allégués du PKK

2.1. Mise en place de la loi sur le repentir

Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK¹²) est un mouvement armé pro-kurde qui, depuis 1984, mène une lutte armée entrecoupée de cessez-le-feu unilatéraux contre les forces gouvernementales turques ; son chef historique, Abdullah Öcalan, purge depuis 1999 une peine d'emprisonnement à vie en Turquie¹³. Les membres de partis politiques et associations pro-kurdes sont fréquemment soupçonnés par les autorités de complicité avec le PKK¹⁴.

Selon le chercheur Kamil Yılmaz, de 1985 au 13 août 1999, 2 721 demandes de « repentir » sont acceptées, 775 rejetées et 29 sont en instance à la fin de la période ; du 28 août 1999 au 1^{er} février 2000, ces chiffres sont respectivement de 359, 100 et 614¹⁵. Au total, entre 1985 et 2012, plus de 3 000 personnes ont bénéficié des différentes versions de la loi sur le repentir¹⁶, dont 1 800 entre 1985 et 2003 et 1 200 entre 2005 et 2012¹⁷.

La chercheuse française Caroline Guibet Lafaye, dans une étude publiée en 2022, insiste sur la difficulté psychologique et matérielle pour un combattant du PKK de se séparer du mouvement, même s'il n'en approuve plus les objectifs. Bien que, dans les années 1990, des recrutements forcés aient été signalés et que l'exécution de membres soupçonnés de trahison ait causé un certain trouble dans l'esprit de leurs camarades, le séjour prolongé dans la guérilla tend à créer un fort sentiment de solidarité avec la collectivité des combattants vivants et celle des « martyrs » tombés pour la cause. Un membre qui quitte le mouvement peut être perçu et se percevoir lui-même comme un « traître », être l'objet de soupçons et insultes de la part des sympathisants et se trouver en rupture avec son cercle de sociabilité. L'absence de liens sociaux immédiats (mariage, métier) rend très difficile sa réinsertion dans la vie civile. La chercheuse note que les ex-combattants ont tendance à former entre eux des petits cercles d'amis partageant la même expérience et que parmi eux, les femmes, ayant souvent dépassé l'âge habituel du mariage et transgressé les normes patriarcales de la société turque et kurde, ne peuvent guère épouser qu'un ex-combattant¹⁸.

En février 1999, peu après l'arrestation d'Abdullah Öcalan au Kenya et son extradition vers la Turquie, Suleyman Demirel, président de la République de Turquie, demande au Parlement d'ouvrir un débat sur une « loi des repentis » prévoyant une forte réduction de peines pour les membres du PKK qui viendraient se rendre aux autorités turques¹⁹. Une première version, votée en 1999, prévoit des réductions de peine pour les combattants qui se sont rendus aux forces de sécurité et n'ont pas participé à des actions armées. Cette loi est jugée insuffisante par le PKK qui réclame une amnistie complète et la fin des discriminations contre les Kurdes. Une nouvelle version plus large est soumise au Parlement en mars 2003²⁰.

Selon un article publié en décembre 2007 par le site d'information *CNN Türk*, la loi sur le repentir (article 221 du Code pénal) entre en vigueur le 1^{er} juin 2005. Elle permet, en deux ans et demi, le retour en

¹¹ Voir notamment Département d'Etat des Etats-Unis, « 2021 Country Report on Human Rights Practices: Turkey », 12/04/2022, § C, [url](#) ; Netherlands Ministry of Foreign Affairs (Pays-Bas), « General Country of Origin Information Report Turkey », 03/2021, §3.7, [url](#)

¹² En kurde : *Partiya Karkerên Kurdistan*.

¹³ Sur ce conflit, voir notamment DIDR, Ofpra, 28/09/2021, [url](#)

¹⁴ DIDR, Ofpra, 20/08/2021, [url](#) ; id., Ofpra, 07/06/2021, [url](#)

¹⁵ YILMAZ Kamil, *Journal of International Political Anthropology*, vol. 5, n°1, 2012, p. 81, [url](#)

¹⁶ YILMAZ Kamil, *Journal of International Political Anthropology*, vol. 5, n°1, 2012, p. 75, [url](#)

¹⁷ YILMAZ Kamil, *Journal of International Political Anthropology*, vol. 5, n°1, 2012, p. 82, [url](#)

¹⁸ GUIBET LAFAYE Caroline, *Revue internationale de politique comparée*, 2022/5, [url](#)

¹⁹ *Libération*, 20/02/1999, [url](#)

²⁰ Institut kurde de Paris, *Bulletin* n° 233, 07/03/2003, [url](#)

Turquie de 245 membres présumés du PKK venus des camps de guérilla de Qandil, Hakurk, Hinere, Haftanin et Metina dans le nord de l'Irak ; ils se remettent aux forces de sécurité turques dans les provinces de Şırnak, Siirt, Batman, Mardin, Diyarbakır, Bingöl et Şanlıurfa; ceux qui ont quitté volontairement « l'organisation terroriste²¹ » sans participer à la commission d'aucun crime et qui, interrogés par la Cour d'assises de Diyarbakır, fournissent des informations détaillées concernant le PKK sont libérés²².

Le 5 avril 2009, le ministre de la Justice Mehmet Ali Şahin, en réponse à une question parlementaire d'un député du Parti d'action nationaliste (MHP²³, droite ultranationaliste turque), déclare que du 1^{er} juin 2005 au 31 octobre 2008, 735 personnes ont bénéficié du règlement n°5237 sur le repentir effectif, dont 668 membres du PKK²⁴.

Le 11 avril 2014, un article du site turc *Haber 61* cite un rapport de la police et de la gendarmerie selon lequel environ 2 000 combattants du PKK sont rentrés en Turquie à la faveur du processus de paix de 2013, sous le couvert de la loi du repentir effectif ; une fois établis dans l'intérieur de la Turquie, ils entreprennent de restructurer leur organisation armée et d'aménager des abris avec de la nourriture, des armes et du matériel de survie pour l'hiver, de manière à préparer la reprise des opérations armées au printemps suivant. Ce mouvement concerne surtout les régions de la mer Noire et de l'Anatolie orientale d'où les combattants s'étaient retirés au début du processus de paix tandis qu'ils maintenaient leurs structures clandestines dans les provinces de Tunceli, Hakkâri, Şırnak, Diyarbakır, Bingöl, Van et Muş²⁵.

Les autorités turques recourent volontiers au témoignage de repentis comme source d'information sur le PKK et particulièrement sur ses activités armées. Ainsi, en décembre 2007, le quotidien *Hürriyet* cite le témoignage d'un nommé « E.D. », transfuge du PKK, sur l'encadrement du PKK dans la province de Şırnak et sur les camps du PKK dans le nord de l'Irak ; ses descriptions accompagnées de croquis contribuent à préparer une série de bombardements des forces aériennes turques contre ces camps²⁶.

2.2. Affaires mettant en cause des repentis du PKK

2.2.1. Cas de Şemdin Sakık, ancien chef de l'aile militaire du PKK

En mars 1998, Şemdin Sakık, chef de l'aile militaire du PKK, se sépare du mouvement à la suite de dissensions avec son chef Abdullah Öcalan ; il se réfugie au Kurdistan irakien où il est enlevé par des commandos de l'armée turque le 13 avril 1998. Le 30 juin 1998, Şemdin Sakık récuse ses avocats et accepte de coopérer avec la justice turque. Questionné pendant une dizaine de jours, il fait une série de révélations sur l'organisation du PKK et ses dissensions internes. Il cite les noms de plusieurs journalistes, hommes d'affaires, groupes islamistes, etc., qu'il présente comme complices du PKK ; entre autres, les journalistes libéraux Mehmet Ali Birand et Cengiz Candar, du quotidien *Sabah*, ainsi qu'Akin Birdal, président de l'Association des droits de l'homme (IHD²⁷). Condamné à mort le 20 mai 1999, Şemdin Sakık n'est pas exécuté mais bénéficie d'une commutation de peine en échange de son témoignage²⁸. Il purge une peine d'emprisonnement à perpétuité à la prison de type E de Diyarbakır²⁹. En novembre 2012, il est entendu comme témoin secret (voir 5.) dans le procès contre l'organisation secrète Ergenekon ; il évoque, en termes assez obscurs, une connivence possible entre Ergenekon et le PKK³⁰.

Les présumés complots Ergenekon et Balyoz sont deux affaires politico-judiciaires qui ont longtemps marqué la vie publique turque. Entre 2007 et 2011, la justice turque enquête sur des programmes allégués de déstabilisation de l'Etat bénéficiant de nombreuses complicités au sein de l'état-major et des milieux politiques et médiatiques³¹. Plus de 500 personnes, dont des militaires de haut rang, des hommes politiques, journalistes et militants, sont arrêtés et condamnés à de lourdes peines

²¹ En turc : *terör örgütü*, terme systématiquement appliqué au PKK par les autorités turques.

²² CNN Türk, 05/12/2007, [url](#)

²³ En turc : *Milliyetçi Hareket Partisi*

²⁴ *Hürriyet*, 05/04/2009, [url](#)

²⁵ *Haber 61*, 11/04/2014, [url](#)

²⁶ *Hürriyet*, 28/12/2007, [url](#)

²⁷ Sur cette association, voir DIDROfpra, 16/07/2014, [url](#)

²⁸ *Libération*, 31/05/1999, [url](#) ; id., 02/05/1998, [url](#)

²⁹ *Haberler.com*, « Şemdin Sakık Biyografisi », s.d., [url](#)

³⁰ *Hürriyet Daily News*, 06/11/2012, [url](#) ; *Sabah*, 06/11/2012, [url](#)

³¹ MARCOU Jean, Ovipot, 21/02/2011, [url](#) ; POPE Nicole, *Le Temps*, 21/10/2008, [url](#)

d'emprisonnement sur le soupçon d'appartenir au groupe Ergenekon, une organisation secrète, ultra-laïque et ultra-nationaliste cherchant à préparer un coup d'État. Cependant, à partir de 2013, le gouvernement et le Parti de la justice et du développement (AKP³², majorité gouvernementale islamo-conservatrice) présentent de plus en plus le complot Ergenekon comme une invention de la confrérie islamique de Fethullah Gülen, bien implantée dans la police et l'appareil judiciaire, dans le but de discréditer et faire condamner ses opposants. Dans une série de procès menés jusqu'en 2019, les accusés de l'affaire Ergenekon sont acquittés et réhabilités, et la justice turque conclut que le complot Ergenekon n'a jamais existé³³. L'affaire Balyoz, étroitement liée à celle d'Ergenekon, s'achève par un acquittement général en juin 2014³⁴.

2.2.2. L'affaire du JİTEM

Plusieurs sources mentionnent la présence de « repentis » du PKK recrutés par le Service de renseignement et d'antiterrorisme de la gendarmerie (JİTEM³⁵), branche parallèle de la gendarmerie turque active entre 1990 et le début des années 2000, impliquée dans de nombreuses affaires de torture, extorsion, disparitions forcées et exécutions sommaires, et dont les membres font l'objet de poursuites de la justice turque à partir de 2006³⁶. Le chercheur turc Kamil Yılmaz note que cette forme de « repentance » ne fait que déplacer le champ de la violence : au lieu de l'exercer contre l'État et les citoyens pour le compte d'un groupe subversif, le « repentis » la pratique pour le compte de la structure parallèle semi-officielle appelée en Turquie « État profond³⁷ », que l'auteur définit comme un système de terreur exercé par l'armée, par la manipulation ou la mise en tutelle du pouvoir politique, contre les éléments périphériques de la société turque tels que les Kurdes et les alévis³⁸. Sur 17 000 disparitions forcées dans les années 1990, ce chercheur estime que la plupart sont imputables à des structures de l'État profond telles que le JİTEM et le Département des opérations spéciales (en turc : *Özel Harp Dairesi*)³⁹.

En 2003, les journaux pro-kurdes *Özgür Politika* et *Ülkede Özgür Gündem* consacrent une série d'articles aux révélations d'Abdulkadir Aygan, courrier et combattant du PKK entre 1983 et 1985, date à laquelle il est effrayé par l'exécution d'un combattant du PKK que ses camarades soupçonnent d'être un espion : il décide de se rendre aux forces de sécurité. Libéré en tant que « repentis » en 1990, il est pourvu d'un faux acte de décès, d'une fausse identité et d'un poste d'agent civil de la gendarmerie à Diyarbakır puis à Burdur (sud-ouest de l'Anatolie), servant de couverture à ses activités au sein du JİTEM. Avec son unité, il est impliqué dans de nombreux actes d'enlèvement, torture, prise d'otage, meurtre, extorsion, vol et contrebande. Il quitte le service le 12 septembre 2001 et s'exile en Suède où il obtient l'asile politique avec sa famille comme « victime de guerre⁴⁰ ».

En novembre 2010, la 6^e chambre de la Cour d'assises de Diyarbakır juge 11 membres présumés du JİTEM⁴¹. Un des accusés est Hüseyin Tilki, repentis du PKK. Celui-ci dit avoir accompli son service militaire dans le district de Silvan (province de Diyarbakır) puis fait de la prison à partir de 1985 avant de rejoindre le PKK ; jugé pour appartenance à ce mouvement à une date non spécifiée, il bénéficie du statut de repentis. Il nie tout lien avec le JİTEM ou d'autres services non déclarés. Le PKK, selon Hüseyin Tilki, avait fait courir le bruit que sa défection avait été punie de mort : « Regardez, nous avons tué Hüseyin Tilki, nous ne laisserons pas vivre ceux qui sont du côté de l'État ». Par ailleurs, Hüseyin Tilki dément les déclarations d'un autre repentis, Abdülkadir Aygan (voir ci-dessus), inculpé dans l'affaire du JİTEM et qui avait fui à l'étranger en répandant des allégations hostiles aux forces armées turques : selon Hüseyin Tilki, le PKK avait dépensé 40 000 dollars pour exfiltrer Abdülkadir Aygan et couvrir ses dépenses en exil⁴².

³² En turc : *Adalet ve Kalkınma Partisi*

³³ MACDONALD Alex, Middle East Eye, 21/11/2019, [url](#)

³⁴ MARCOU Jean, Ovipot, 20/06/2014, [url](#)

³⁵ En turc : *Jandarma İstihbarat ve Terörle Mücadele*.

³⁶ HEPER Metin et al., « Historical Dictionary of Turkey », 4e éd., Rowmann & Littlefield, 2018, § « Gendarmerie Intelligence and Counterterrorism Unit/Jandarma İstihbarat ve Terörle Mücadele », p. 205, [url](#)

³⁷ YILMAZ Kamil, Journal of International Political Anthropology, vol. 5, n°1, 2012, p. 2, [url](#)

³⁸ YILMAZ Kamil, Journal of International Political Anthropology, vol. 5, n°1, 2012, p. 69-74, [url](#)

³⁹ YILMAZ Kamil, Journal of International Political Anthropology, vol. 5, n°1, 2012, p. 83, [url](#)

⁴⁰ YILMAZ Kamil, Journal of International Political Anthropology, vol. 5, n°1, 2012, p. 68, [url](#) ; Today's Zaman, 28/01/2009, [url](#)

⁴¹ Sur ce procès, voir DIDR, 09/01/2020, Ofpra, [url](#)

⁴² Cumhuriyet, 26/11/2010, [url](#)

Un des protagonistes de l'affaire du JITEM, Süleyman Üger, meurt en juillet 2020. Entré au PKK vers la fin des années 1980, « repentis » dans les années 1990, il passe pour avoir appartenu, avec plusieurs dizaines d'autres repentis, à une équipe « non routinière » patronnée par Hanefi Avcı, chef de la direction du renseignement à Diyarbakır, pratiquant le banditisme et le racket sous couvert de lutte contre le PKK⁴³.

Un autre « repentis » du JITEM, Veysel Ateş, est présenté par plusieurs sources comme un des auteurs de l'attentat du 9 novembre 2005 contre la librairie pro-kurde Umut (en turc : « Espoir ») à Şemdinli (province de Hakkâri). Selon CNN Türk, Veysel Ateş, membre de la guérilla, avait été capturé par les miliciens kurdes irakiens de Massoud Barzani et remis aux autorités turques au poste frontière de Habur, puis libéré en 2001 avec dix autres ex-membres du PKK à la faveur de la loi sur le repentir⁴⁴. Le 9 novembre 2005, Veysel Ateş, circulant en compagnie de deux gendarmes en civil dans une voiture banalisée, lance une grenade dans la boutique, faisant deux morts, dont le libraire Seferi Yılmaz, et huit blessés. Veysel Ateş et les deux gendarmes sont encerclés par la foule qui réclame leur arrestation. Trois fusils Kalachnikov, des grenades à main et plusieurs plans de quartier découverts dans le coffre de la voiture donnent à penser que le trio préparait d'autres attentats. Une liste de noms est également découverte dans la voiture : le premier nom, souligné en rouge, est celui de Seferi Yılmaz. Veysel Ateş est arrêté mais les deux gendarmes remis en liberté. Des manifestations contre cet attentat donnent lieu à des heurts opposant les manifestants à la police et à la gendarmerie, faisant plusieurs tués⁴⁵.

2.2.3. Cas de l'avocat İrfan Dündar

İrfan Dündar, un des avocats chargés de la défense d'Abdullah Öcalan après son incarcération en Turquie en 1999, est arrêté en novembre 2011 sur le soupçon de complicité avec l'Union des communautés du Kurdistan (KCK⁴⁶), confédération associative illégale présentée par les autorités comme une branche civile du PKK⁴⁷. Le 24 novembre 2011, il demande à bénéficier de la loi sur le repentir et fait d'importantes révélations qui permettent de « déchiffrer⁴⁸ » d'autres suspects ; il est alors remis en liberté⁴⁹. Le 4 avril 2012, l'acte d'accusation de 2 400 pages contre le KCK, présenté par le procureur devant la 15^e chambre spécialement autorisée de la Cour d'assises d'Istanbul, fait une large part aux aveux d'İrfan Dündar : celui-ci fait une présentation détaillée des liens entre et le Parti démocratique des régions (BDP, parti pro-kurde légal représenté au Parlement turc) et « l'organisation terroriste » ; il détaille aussi le financement du PKK depuis 2006 par l'extorsion, sous le nom de « taxes⁵⁰ », prélevées sur des personnes d'origine kurde dans le nord de l'Irak, en Turquie et en Europe⁵¹. Les autres avocats d'Abdullah Öcalan, qui se trouvaient en détention préventive, sont également remis en liberté pendant la période du « processus de résolution » de 2013-2015. Cependant, après la crise politico-judiciaire de décembre 2013 opposant le gouvernement de l'AKP à des magistrats supposés proches de la confrérie Gülen (voir 4.), ces derniers sont révoqués et leurs dossiers transmis à d'autres, ce qui entraîne la réouverture de plusieurs procédures : İrfan Dündar est de nouveau arrêté en juin 2015 sur décision du procureur spécial du tribunal de Beşiktaş (Istanbul) sur le soupçon de liens avec une « organisation terroriste armée⁵² ».

2.2.4. Cas de « Lemiye H.Ö. », femme kurde syrienne arrêtée en Turquie

Au début de juillet 2021, les médias turcs annoncent l'arrestation dans la province de Kayseri, dans deux affaires distinctes, de trois femmes soupçonnées de liens avec les réseaux terroristes : deux liées au mouvement Etat islamique (EI, Daech) et une liée au PKK et à sa branche civile, le KCK. Cette dernière, une citoyenne étrangère désignée par ses initiales, « L.H.Ö. », arrêtée dans le village de Çağşak, district de Sarız (province de Kayseri), est présentée comme une cadre importante de l'organisation. Selon le site d'information *Son Dakika*, « L.H.Ö. », de nationalité syrienne, née à Afrin et

⁴³ Cihat Arpacık, Independent Türkçe, 10/07/2020, [url](#)

⁴⁴ CNN Türk, 01/12/2005, [url](#)

⁴⁵ CNN Türk, 01/12/2005, [url](#) ; Human Rights Watch, « HRW: Excessive Force, Government Inaction Threaten Human Rights », 18/11/2005, cité par Info Türk.be, n°327, 11/2005, [url](#)

⁴⁶ En kurde : *Koma Civakên Kurdistanê*.

⁴⁷ Sur le procès du KCK, voir DIDR, Ofpra, 20/08/2021, [url](#) ; id., Ofpra, 02/04/2014, [url](#)

⁴⁸ En turc : *deşifre*, terme usuel pour indiquer que les autorités ont identifié une personne ou un groupe en situation illégale.

⁴⁹ Al Jazeera, 24/06/2015, [url](#)

⁵⁰ En turc : *vergilendireme*

⁵¹ TRT Haber, 04/04/2012, [url](#)

⁵² Al Jazeera, 24/06/2015, [url](#)

connue sous le pseudonyme « Dilan », avait été formée dans les monts Qandil à partir de 2004 et avait occupé diverses fonctions dans les groupes armés pro-kurdes en Syrie avant d'entrer clandestinement en Turquie et de se marier à Çağşak. Des photographies saisies par la police la montrent en tenue militaire avec d'autres femmes de la guérilla⁵³.

En janvier 2022, un article du quotidien nationaliste turc *Sözcü* relate de façon plus détaillée l'itinéraire et la suite de la procédure visant « L.H.Ö », désignée de façon plus complète comme « Lemiye H.Ö. » (pseudonyme : Dilan) ; citoyenne syrienne : elle est recrutée près d'Afrin (gouvernorat d'Alep) en 1998 par une femme qui sollicitait des jeunes filles dans son village ; elle rejoint la base de la guérilla « à la montagne » dans les monts Qandil en 2004, suit la formation du PKK et exerce des responsabilités dans plusieurs régions de Syrie. Elle quitte l'organisation en 2012, entre clandestinement en Turquie en 2017 et se marie avec un homme du village de Çağşak. Le 7 juillet 2021, elle est arrêtée par la branche antiterroriste et du renseignement de la police provinciale. Après son arrestation, elle est jugée devant la 2^e chambre de la Cour d'assises de Kayseri ; le procureur requiert une peine de cinq à quinze ans d'emprisonnement en tenant compte de son « repentir effectif⁵⁴ ». Elle est condamnée en première instance à 9 ans d'emprisonnement et placée en résidence surveillée ; jugée en appel le 4 février 2022, sa peine est réduite à deux ans et demi d'emprisonnement avec interdiction de quitter le territoire⁵⁵.

2.3. Déclarations de repentis défavorables au PKK

Les déclarations des repentis sont souvent reprises par les autorités et par les médias hostiles au PKK pour donner une image négative de celui-ci. Compte tenu des fortes pressions exercées sur les détenus (voir 1.), il convient de prendre ces informations sous toutes réserves.

2.3.1. De 2007 à 2012

En juillet 2007, un article du quotidien *Milliyet*, repris par le site d'information *Memurlar.net*, relate l'itinéraire de Gül Kırtan, repentie du PKK. Celui-ci, âgé de 26 ans en 2007, déclare être le fils de Şükrü Kırtan, ancien cadre du PKK, responsable d'un groupe au camp de Haftanin (nord de l'Irak). En 1995, ce dernier est tué dans une fusillade dans des circonstances incertaines. Gül Kırtan, étudiant à l'université d'Ankara au début des années 2000, participe aux activités de la branche de jeunesse du Parti démocratique du peuple (DEHAP⁵⁶, parti légal pro-kurde) et prépare le concours d'entrée dans la fonction publique (KPSS⁵⁷) pour devenir enseignant ; en même temps, il prend contact avec des agents du PKK au sein du DEHAP et demande à s'engager dans la guérilla afin d'apprendre le sort de son père. En 2004, il part pour le camp du PKK à Zap, dans le nord de l'Irak. Sous le pseudonyme « Rejne Pir », il reçoit un entraînement militaire pendant trois ans avec des armes venues d'Europe de l'Est ainsi qu'une formation au sabotage destinée à préparer des actions en ville. Plusieurs épisodes viennent affaiblir ses convictions : un combattant du PKK, soupçonné d'être un agent des services secrets turcs et craignant pour sa vie, fait défection pour se rendre aux forces du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), parti kurde irakien qui domine le gouvernement régional du Kurdistan d'Irak ; un autre combattant se suicide parce que les règles du mouvement lui interdisaient de satisfaire une passion amoureuse pour une jeune fille membre de la guérilla. Enfin, au début de 2007, Gül Kırtan apprend par un cadre du camp que son père a été exécuté par le PKK en 1995 à la suite d'une dénonciation mensongère. Il décide alors de rompre avec le mouvement et va se rendre aux forces de sécurité turques dans le district de Silopi (province de Şırnak). Jugé devant la 4^e chambre de la Cour d'assises, il demande à bénéficier du repentir effectif en échange de son témoignage. Il fournit de nombreuses informations sur les liens entre le PKK, les services américains et les partis pro-kurdes DEHAP et Parti de la société démocratique (DTP⁵⁸) ainsi que sur la stratégie du PKK utilisant les attentats des Faucons de la liberté du Kurdistan (TAK⁵⁹, voir ci-après). D'après lui, 2 000 combattants du PKK ont fait défection pour se réfugier en Irak, en Syrie et dans les pays européens. Le tribunal, compte tenu du fait qu'il s'est rendu

⁵³ DIDR, Ofpra, 05/08/2021, [url](#)

⁵⁴ *Sözcü*, 21/01/2022, [url](#)

⁵⁵ *Vatan*, 04/02/2022, [url](#)

⁵⁶ En turc : *Demokratik Halk Partisi*.

⁵⁷ En turc : *Kamu Personeli Seçme Sınavı*.

⁵⁸ En turc : *Demokratik Toplum Partisi*

⁵⁹ En kurde : *Teyrênbazê Azadiya Kurdistan*.

volontairement et a fourni d'importants renseignements sur son organisation, décide son acquittement en application de l'article 221/2 du Code pénal⁶⁰.

Selon Metin Gurcan, chercheur au centre de recherches américain « Combating Terrorism Center » lié à l'école militaire de West Point, les TAK sont une branche dissidente du PKK séparée depuis 2005. Le PKK entretient une relation ambiguë avec les TAK, déclarant désapprouver leurs méthodes extrêmes d'attentat-suicide visant souvent des cibles civiles, tout en les disant « compréhensibles » et en les utilisant comme moyen de pression sur le gouvernement turc⁶¹. Selon un article publié en décembre 2016 par le journal américain *Los Angeles Times*, les attentats des TAK ont fait 155 tués entre 2005 et la fin de 2016⁶².

En novembre 2007, à la suite d'un sommet entre le président américain George Bush et le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan, le ministère turc de la Justice transmet aux autorités américaines un rapport sur l'aide militaire apportée par les Etats-Unis au PKK et à son parti frère iranien, le Parti pour la vie libre au Kurdistan (PJAK⁶³) ; il se base sur les témoignages de plusieurs repentis du PKK : Rıdvan Şener, İbrahim Polat, Ahmet Kılıç, Gül Kırtan, Lemia Karataş et le ressortissant russe Anatoliy Kopilov⁶⁴. En avril 2012, le témoignage à charge de Gül Kırtan est encore utilisé dans l'acte d'accusation contre le KCK (voir 2.2.3)⁶⁵.

L'article précité de *CNN Türk* publié en décembre 2007 cite plusieurs déclarations de repentis du PKK devant le tribunal. Parmi eux, une jeune femme a quitté un camp de guérilla avec un bébé de 45 jours ; une autre dit avoir été recrutée de force à l'âge de 11 ans alors qu'elle gardait du bétail dans le district de Beşiri (province de Batman). Le même article cite un inculpé désigné comme « B.A. », qui dit avoir vu des militaires américains venus dans des véhicules militaires pour rencontrer des cadres du PKK au camp de Hakurk, révélation considérée comme assez importante par le tribunal pour qu'il décide sa remise en liberté⁶⁶.

2.3.2. De 2015 à 2018

Le 5 juin 2015 à Diyarbakır, deux jours avant les élections législatives, une double explosion dans un rassemblement du HDP fait au moins deux morts et 133 blessés⁶⁷ ; les autorités accusent d'abord le Parti/Front révolutionnaire de libération du peuple (DHKP-C ou DHKP/C, groupe armé d'extrême-gauche, voir 4.⁶⁸) tandis que le HDP attribue cet attentat aux djihadistes de l'organisation Etat islamique (EI, Daech)⁶⁹. Le 10 juin 2015 à Gaziantep, la police arrête un suspect, Orhan Gönner, filmé sur les lieux de l'attentat par les caméras de surveillance et connu pour ses liens avec l'EI⁷⁰. Le 22 juillet 2015, le site d'information Karar.com publie un document de source policière selon lequel un membre du PKK, s'étant rendu aux forces de sécurité le 18 juillet 2015, dit avoir assisté aux préparatifs de l'attentat et entendu des cadres du PKK se réjouir après les explosions, disant « Les élections sont maintenant assurées, notre travail va devenir plus facile⁷¹ ». En juillet 2018, selon *CNN Türk*, les enquêteurs s'accordent pour attribuer l'attentat du 5 juin 2015 aux groupes djihadistes⁷².

En novembre 2018, l'agence d'Etat turque *Anadolu*, se basant sur les aveux de repentis auprès des forces de sécurité turques, évoque des « viols et agressions sexuelles sur mineurs » et un « droit de cuissage » que des cadres du PKK exerceraient sur leurs jeunes recrues ; les circonstances ne sont pas précisées⁷³.

⁶⁰ Memurlar.net (source : Milliyet), 28/07/2007, [url](#)

⁶¹ GURCAN Metin, Combating Terrorism Center, 07/2016, [url](#)

⁶² Los Angeles Times, 13/12/2016, [url](#)

⁶³ En kurde : *Partiya Jiyana Azad a Kurdistanê*.

⁶⁴ Milliyet, 08/11/2007, [url](#)

⁶⁵ Procureur de la République d'Istanbul, « Iddianame No ; 2012/226 », 27/04/2012, [url](#)

⁶⁶ CNN Türk, 05/12/2007, [url](#)

⁶⁷ Le Figaro, 05/06/2015, in Institut kurde de Paris, Bulletin n°363, 06/2015, [url](#)

⁶⁸ En turc : *Devrimci Halk Kurtuluş Partisi-Cephesi*. Voir DIDR, Ofpra, 23/03/2020, [url](#)

⁶⁹ Daily Sabah, 22/06/2015, [url](#)

⁷⁰ TRT World, 13/06/2015, [url](#) ; Memurlar.net, 11/06/2015, [url](#) ; Adiyaman İlk Haber, 05/06/2015, [url](#)

⁷¹ Daily Sabah, 22/06/2015, [url](#)

⁷² CNN Türk, 12/07/2016, [url](#)

⁷³ Anadolu Ajansı, 29/11/2018, [url](#)

2.3.3. En 2019-2020

En juillet 2019, un article de l'agence de presse DHA rend compte du procès tenu par la 2^e chambre de la Cour d'assises d'Erzurum à l'encontre d'Özlem T., jeune fille originaire du village de Molladavut (district de Karaçoban, province d'Erzurum), recrutée mineure par le PKK ; celle-ci déclare qu'en 2014, deux recruteurs du PKK se sont présentés dans le village et ont lancé un appel par les haut-parleurs de la mosquée pour réunir les jeunes et leur enjoindre d'aller rejoindre « l'organisation » dans la montagne, malgré les protestations des anciens du village et des gens de la mosquée ; les deux hommes emmènent Özlem T. de force sans qu'elle ose appeler au secours ; ils disent qu'elle leur a été recommandée par une parente nommée Şirivan. Elle est emmenée au camp de Metina, dans le nord de l'Irak, où elle reste un an : elle reçoit une formation sportive et militaire accompagnée d'une éducation politique et idéologique ; une cadre appelée « Gülistan » lui donne le pseudonyme de « Binewş Güneş ». Sa santé est altérée, elle se dispute avec les responsables de « l'organisation » et demande à rentrer chez son père au village, ce qu'elle obtient en août ou septembre 2015. Le 21 août 2016, lors d'une opération antiterroriste dans la province de Bingöl, les forces de sécurité saisissent les documents numériques d'un cadre de la guérilla, Nevzat Gündüz (pseudonyme : Azad Farkin), et découvrent l'activité passée d'Özlem T. dans la guérilla. Celle-ci accepte de témoigner au titre du « repentir effectif » : elle est passible de 7 ans et demi de prison pour appartenance à une organisation terroriste armée, peine que le tribunal réduit à un an, 10 mois et 15 jours au titre du repentir puis à un an, 6 mois et 22 jours pour bonne conduite⁷⁴.

En octobre 2020, plusieurs médias turcs reprennent le témoignage d'une repentie, Sonay Bakar (pseudonyme : Zenda). Celle-ci est interrogée comme témoin par la 4^e chambre de la Cour d'assises de Van dans la procédure à l'encontre de Hülya Ertaş, membre du comité central du HDP⁷⁵, arrêtée en avril 2019⁷⁶ dans l'affaire de l'assemblée des jeunes du HDP⁷⁷ et poursuivie sur le soupçon de recrutement et financement du PKK. Sonay Bakar déclare avoir été recrutée à l'âge de 16 ans par Hülya Ertaş dans un camp de jeunes organisé par le HDP dans la province de Batman (Sud-Est) ; elle est envoyée dans les camps du PKK dans le nord de l'Irak où elle passe cinq ans en formation ; en 2021, elle rentre en Turquie sous une fausse identité pour préparer l'assassinat du ministre de l'Intérieur Süleyman Soylu et du ministre de la Défense nationale Hulusi Akar. Elle déclare que les mairies tenues par le HDP travaillent en étroite coopération avec le PKK⁷⁸. Le 3 février 2021, Hülya Ertaş est arrêtée et placée en détention sur le soupçon de liens avec une « organisation terroriste » en même temps qu'une autre membre du comité central du HDP, Sevim Akdağ⁷⁹. Le 17 février, Sonay Bakar, jugée par la 25^e chambre de la Cour d'assises d'Ankara, est condamnée à l'emprisonnement à perpétuité pour atteinte à l'unité de l'Etat et à l'intégrité du pays et production de faux documents ; ses deux co-accusés, Süleyman A. et Levent Ö., que Sonay Bakar disait avoir rencontrés à Istanbul, sont acquittés de toutes les charges⁸⁰. Hülya Ertaş et Sevim Akdağ sont libérées à une date indéterminée entre février et septembre 2021⁸¹.

En novembre 2020, dans les zones rurales des provinces de Muş et Van (Est), la branche antiterroriste de la police organise des rencontres devant les caméras entre des membres repentis du PKK et leur famille d'origine. Un nommé « F.K. », combattant repent, déclare que les cadres de la guérilla tiennent des propos sarcastiques et injurieux sur Allah et le prophète Mahomet et qu'ils mentent à leurs hommes en leur faisant croire que leurs familles d'origine sont maltraitées et persécutées en Turquie alors que les parents de « F.K. », présents lors de l'entretien, ont été très bien traités par l'Etat et le remercient publiquement⁸².

2.3.4. En 2021-2022

En juin 2021, plusieurs médias turcs reprennent le témoignage d'un autre repent, Firat Şişman (pseudonyme : Özgür Gabar). Entré au PKK à l'âge de 11 ans, il devient le garde du corps et le « fils

⁷⁴ DHA, 12/07/2019, [url](#)

⁷⁵ Vatan, 25/10/2020, [url](#)

⁷⁶ ANF, 11/04/2019, [url](#)

⁷⁷ HBR Caldiran, 01/01/2021, [url](#)

⁷⁸ Vatan, 25/10/2020, [url](#) ; Haber Ülkesi, 21/10/2021, [url](#)

⁷⁹ Ileri Haber, 03/02/2021, [url](#)

⁸⁰ Hürriyet, 17/02/2021, [url](#)

⁸¹ Arti Gerçek, 23/03/2021, [url](#)

⁸² Anadolu Ajansı, 19/11/2020, [url](#)

adoptif » de Murat Karayılan, membre de haut niveau de l'exécutif du PKK. Envoyé rejoindre la guérilla en Turquie, il est gravement blessé et capturé le 8 avril 2021 dans une opération de la gendarmerie turque ; un des gendarmes donne son sang pour que le captif bénéficie d'une transfusion rapide. Firat Şişman déclare que les Forces de défense du peuple (HPG⁸³), la branche armée du PKK, sont une organisation à bout de souffle, que ses « provinces⁸⁴ » n'ont plus que 250 combattants en Turquie et n'ont reçu que 20 nouveaux membres depuis le début de l'année, la plupart venus de l'étranger ; que ses maigres effectifs sont décimés par de nouveaux moyens de lutte comme les drones et qu'une victoire de la guérilla sur le terrain est exclue ; il ajoute que la lutte du PKK, en quarante ans, n'a fait que causer des souffrances inutiles au peuple kurde qui est la principale victime du conflit⁸⁵.

Un article publié le 30 décembre 2021 par le quotidien conservateur *Sabah* accuse deux des principaux dirigeants du PKK, Murat Karayılan et Duran Kalkan, de pratiquer le viol sur des femmes et enfants au sein de leur organisation ; l'article cite le cas d'une « femme terroriste » nommée « E.A. », tombée enceinte après avoir été violée par un autre membre de la guérilla ; l'enfant est « vendu » en Europe et la femme déserte l'organisation pour se rendre aux forces de sécurité⁸⁶.

En janvier 2021, le quotidien pro-gouvernemental *Yeni Şafak* présente Selahattin Demirtaş comme « l'assassin de 37 personnes », par référence aux morts des manifestations d'octobre 2014 (voir ci-après) et fait référence aux aveux de Kerem Gökalg parlant d'une réunion du HDP où aurait été lancé l'appel à manifester⁸⁷. Entre octobre 2021 et février 2022, plusieurs articles de la presse d'opposition relatent la trajectoire de Kerem Gökalg, présenté comme membre du PKK et « repentis », arrêté à l'initiative du procureur de Şırnak et devenu témoin à charge dans le procès des manifestations de Kobané⁸⁸.

Il s'agit d'une série de manifestations survenues du 6 au 8 octobre 2014 dans l'est et le sud-est de la Turquie ainsi qu'à Istanbul et Ankara, menées en soutien à la ville kurde syrienne de Kobané (Aïn el-Arab) assiégée par les djihadistes de l'EI : ces démonstrations sont brutalement réprimées par la police turque, faisant entre 31 et 46 morts et 360 à 680 blessés dont 139 policiers. Depuis avril 2018, 108 élus et militants du HDP et du Parti des régions démocratiques (DBP⁸⁹, parti allié pro-kurde) sont poursuivis pour leur rôle présumé dans l'organisation de ces manifestations⁹⁰.

Kerem Gökalg, sans avoir été présent lors de ces manifestations, affirme que plusieurs cadres du HDP ont joué le rôle d'incitateurs : Leyla Zana, İdris Baluken, Osman Baydemir, Ayla Akat Ata, Hüda Kaya, Sırrı Sakık, Ahmet Türk, İbrahim Gülmez, Selma İrmak, Edibe Şahin, Orhan Doğan, Hatip Dicle, Selim Sadak, Orhan Miroğlu, Firat Anlı, Sebahat Tuncel, Nurettin Demirtaş, Kemal Aktaş, Hatip Dicle, Faysal Sariyıldız, Gülser Yıldırım et Bekir Kayam. Ces déclarations sont utilisées à la fois dans la procédure pénale concernant les manifestations de Kobané et dans une procédure parallèle devant la Cour constitutionnelle ; les journalistes relèvent que Kerem Gökalg, qui n'était pas présent lors de ces manifestations, n'avait fait aucune déclaration à leur sujet lors de ses premiers interrogatoires mais que, détenu à la prison de type F de Sincan n°2, il était devenu beaucoup plus coopératif après avoir été détenu et interrogé pendant quinze jours, du 24 décembre 2019 au 8 janvier 2020, par la branche antiterroriste de la police d'Ankara. Par ailleurs, une des inculpées, Sebahat Tuncel, est membre du DBP et non du HDP⁹¹. Le 5 avril 2022, Kerem Gökalg nuance ses précédentes déclarations : il dit n'avoir jamais rencontré les politiciens inculpés, il ne peut pas affirmer que Selahattin Demirtaş, co-président du HDP à l'époque des manifestations, était à l'origine de l'appel à manifester, et ajoute que lui-même ne disposait que d'informations de seconde main par ses contacts avec Duran Kalkan et Kamuran Yüksek ; en outre, s'il reconnaît avoir travaillé dans le service de presse du PKK, il nie que ce mouvement ait eu un service de fabrication de faux documents⁹². En janvier 2022, un article de *Daily Sabah* présente le témoignage d'enfants « repentis » venus des camps d'entraînement du PKK et des Unités de résistance du peuple (YPG⁹³, milice pro-kurde de Syrie). Il s'agit de 15 mineurs de 9 à 17 ans

⁸³ En kurde : *Hêzên Parastina Gel*

⁸⁴ En turc : *eyalet*, terme qui désigne une province opérative des HPG.

⁸⁵ *Hürriyet*, 21/06/2021, [url](#) ; Anadolu Ajansı, 19/06/2021, [url](#) ; Haberler.com, 19/06/2021, [url](#)

⁸⁶ *Sabah*, 30/12/2021, [url](#)

⁸⁷ *Yeni Şafak*, 09/01/2021, [url](#)

⁸⁸ *Jin News*, 05/02/2022, [url](#)

⁸⁹ En turc : *Demokratik Bölgeler Partisi*.

⁹⁰ Sur ces manifestations et les poursuites intentées aux militants pro-kurdes, voir DIDR, Ofpra, 28/09/2021, [url](#) ; id., Ofpra, 20/08/2021, [url](#) ; JEGO Marie, *Le Monde*, 10/10/2014, [url](#)

⁹¹ *Jin News*, 05/02/2022, [url](#) ; *Evrensel*, 18/10/2021, [url](#)

⁹² *Mezopotamya Ajansı*, 05/04/2022, [url](#)

⁹³ En kurde : *Yekîneyên Parastina Gel*

(13 de nationalité turque et 2 syrienne) interceptés par l'armée turque dans ses zones d'opération en Syrie du Nord et confiés à l'Office turc de l'immigration en tant que « victimes de la traite des êtres humains ». Un de ces jeunes, un Syrien de 14 ans, explique que lui et ses compagnons ont été emmenés à un camp d'entraînement à Derik (en arabe : Al Malikiya, en Syrie) et soumis à des « pressions psychologiques » pour subir un entraînement aux armes et considérer la Turquie comme leur « ennemi principal » ; lui et d'autres finissent par comprendre qu'ils ne seront jamais restitués à leur famille et devront combattre au sein de la guérilla ; ils parviennent à s'enfuir et se rendre aux autorités turques ; le jeune Syrien interrogé dit qu'il a été jugé sous le bénéfice du « repentir effectif » pour bénéficier d'une peine réduite. Le journaliste ajoute que les autorités turques assureront la réintégration sociale de ces jeunes, leur droit à l'éducation et une vie libre d'intimidation et de mauvais traitements⁹⁴.

2.4. Pressions, menaces et violences du PKK à l'encontre de repentis

Plusieurs sources turques pro-gouvernementales mentionnent des représailles du PKK à l'encontre de membres qui tentent de quitter l'organisation ou qui sont soupçonnés de trahison. Peu d'entre elles évoquent des violences contre des repentis.

Le 4 juillet 2010, le site d'information *Haber Name*, se référant à des informations des services de renseignement turcs, évoque la création au sein du PKK d'« équipes d'exécution⁹⁵ » chargées d'abattre les membres à la loyauté douteuse. Murat Karayılan, chef de la branche armée du PKK, passe pour avoir déclaré : « Tuez celui qui s'échappe⁹⁶ ». Les membres éliminés par le PKK dans le nord de l'Irak peuvent être dénoncés comme « agents [doubles]-collaborateurs⁹⁷ » ou leur mort présentée faussement comme un suicide, un accident, une mort par la foudre, noyade ou crise cardiaque. L'article cite les cas de Sinan İlhan (pseudonyme : Bager Adıyaman), dont la mort est attribuée à une crise cardiaque, et de Hülya Koyu, qui dirigeait l'entraînement des femmes de la guérilla à Qandil⁹⁸.

En 2010, selon *Haberler.com*, Şemdin Sakık (voir 1.2.1), ancien cadre « repentis » du PKK, fait l'objet d'une tentative d'assassinat à la prison de type E de Diyarbakır⁹⁹.

Selon Kamil Yılmaz dans son étude précitée de 2012, les repentis sont maintenus en détention pendant la durée de la procédure dans une section spéciale de la prison dite « aile des repentis¹⁰⁰ », mais peuvent en être extraits temporairement pour les besoins de l'enquête. L'hostilité de leurs anciens « camarades » les expose à des agressions, violences et même meurtre lorsqu'ils circulent dans les parties communes de la prison¹⁰¹.

Le 19 mars 2011, le quotidien kémaliste *Cumhuriyet* publie un article sur les membres du PKK éliminés à la suite de différends internes à ce mouvement entre 1999 et 2007 ; ces règlements de comptes sont connus en partie par des documents saisis par les forces de sécurité et en partie par des témoignages de repentis. L'article donne une liste de victimes de ces purges : Salih Çakır (pseudonyme : Ararat), Nezahat Barıcı (Şaristan), Leyla Gengeç (Rahime), Akif Hebat (Akif), Ahmet Yusuf (Ali), Hüseyin Yürek (Ciğer), Ahmet Uğur (Agit), Ahmet Avcı (Sefer), Mehmet Nuri Avcı (Havar), Aziz Çetin (Agir), Selman Balyeci (Murat) et Kazım Biçeroğlu (Şervan). Le PKK, pour éviter l'animosité des familles des tués, présente leur mort comme suicide, explosion de mine, accident par arme à feu, crise cardiaque, noyade, frappé par la foudre, chute d'un rocher ou mort dans des affrontements avec les forces de sécurité, et fabrique des « histoires héroïques » sur leur activité au sein du mouvement. Par ailleurs, le PKK publie des menaces à l'encontre des défecteurs¹⁰².

Le site des « martyrs » des HPG présente une de ces personnes, Leyla Gengeç (pseudonyme : Rahime Cudi), comme morte au combat pour la cause kurde. Fille de Hediye et Mehmet Şefik, née en 1979 à İdil (province de Şırnak) et membre du PKK depuis 1991, combattante des YJA-Star (branche féminine des HPG), est mortellement blessée le 1^{er} août 2009 dans une frappe aérienne turque sur la zone de

⁹⁴ Daily Sabah, 31/01/2022, [url](#)

⁹⁵ En turc : « infaz timi ».

⁹⁶ En turc : « Kaçan olursa vurun ».

⁹⁷ En turc : « ajan-ışbirlikçi »

⁹⁸ Haber Name, « PKK infaz timi kurdu », 04/07/2010, [url](#)

⁹⁹ Haberler.com, « Şemdin Sakık Biyografisi », s.d., [url](#)

¹⁰⁰ En anglais : « repentant ward ».

¹⁰¹ YILMAZ Kamil, *Journal of International Political Anthropology*, vol. 5, n°1, 2012, p. 79, [url](#)

¹⁰² Cumhuriyet, 19/03/2011, [url](#)

défense de Medya (nord de l'Irak) ; les YJA-Star présentent leurs condoléances à sa famille¹⁰³. Aucune autre information n'a été trouvée sur les circonstances de sa mort.

Le 24 octobre 2017, un article de *Milliyet*, repris du quotidien conservateur *Sabah*, évoque de nouveau les « équipes d'exécution » du PKK chargées d'éliminer les membres à la loyauté douteuse et reprend la même citation attribuée à Murat Karayılan : « Si quelqu'un s'échappe, tirez-lui dessus ». De 2013 à 2017 dans le nord de l'Irak, 87 membres, dont le médecin syrien İbrahim Hudo (pseudonyme : Ferzende), sont exécutés. Le PKK présente ces morts comme des suicides, des maladies, des accidents, voire comme des « martyrs » tués dans des combats contre les forces gouvernementales turques. Dans la même période, 101 membres du PKK se rendent aux forces turques¹⁰⁴.

Un article publié le 1^{er} mars 2018 par l'agence IHA et repris par plusieurs médias turcs, sous-titré « Le visage sauvage du PKK », relate le cas d'un nommé Mesut K., membre présumé du PKK, arrêté à Adana vers 2017 (date exacte non précisée) ; à sa sortie de prison, il est intercepté par quatre membres du PKK, Saadettin Y., Alaaddin Y., Selahattin Y. et Abdulmutalip K., qui le soupçonnent d'être un « repentini » et d'avoir fait des aveux à la police ; il est questionné et torturé par un « tribunal » improvisé dans le quartier de Gülbahçesi (district de Seyhan, dans la ville d'Adana) puis condamné à l'exil ; le « tribunal » lui paie un ticket d'autocar pour l'envoyer dans la province de Van (est de la Turquie). Cet épisode est connu par les aveux d'un nommé « S.Y. » arrêté dans une rafle d'une soixantaine de personnes à Adana vers septembre 2017 ; l'article ajoute que « S.Y. » a mis un certain temps à faire ses aveux parce qu'il craignait l'indiscrétion des avocats qui fréquentaient la prison et qui pouvaient être liés au PKK. Le 14 février 2018 à l'aube, la police opère une descente à dix adresses et arrête les quatre membres présumés du « tribunal¹⁰⁵ ».

Il est à noter qu'une « équipe d'exécution » du PKK est signalée vers la même époque dans une autre affaire dans le quartier de Gülbahçesi : le 22 juillet 2015, Ethem Türkben, marié et père de trois enfants, est mortellement blessé par arme à feu dans son appartement ; il décède en arrivant à l'hôpital. Trois suspects, S.Ö. (22 ans), F.A. (21 ans) et R.E. (20 ans) sont arrêtés en novembre 2017 ; ils sont soupçonnés d'avoir tué Ethem Türkben parce qu'ils le croyaient lié aux djihadistes de l'Etat islamique (EI, Daech) après les événements de Kobané et l'attentat de Suruç (20 juillet 2015)¹⁰⁶.

3. Partisans allégués des groupes d'extrême-gauche

Plusieurs membres allégués de groupes d'extrême-gauche ont été amenés à faire des aveux sous le régime du repentini effectif ou subi des pressions pour faire de tels aveux. Cette liste n'est pas exhaustive.

Le 7 juillet 2017, Berk Ercan est arrêté par la police et inculpé par le procureur de la Cour d'assises d'Ankara sur le soupçon d'appartenance aux « Unités de propagande armée » du Parti/Front révolutionnaire de libération du peuple (DHKP-C ou DHKP/C)¹⁰⁷, groupe armé d'inspiration marxiste-léniniste considéré comme terroriste par la Turquie et l'Union européenne. Ses aveux sous le régime du repentini effectif sont utilisés dans la procédure à charge contre Semih Özakça et Nuriye Gülmen, un enseignant et une universitaire qui avaient entrepris une grève de la faim pour protester contre leur révocation ; ils sont poursuivis pour appartenance au DHKP-C¹⁰⁸.

En janvier 2019, dix membres de Grup Yorum, collectif de musiciens d'Istanbul proches des milieux d'extrême-gauche, sont arrêtés et plusieurs autres recherchés sur le soupçon de liens avec le DHKP-C ; parmi les membres recherchés figure Emel Yeşilirmak, mis à prix pour une prime de 300 000 livres turques (TL)¹⁰⁹. En janvier 2022, Emel Yeşilirmak, détenu depuis trois ans à la prison fermée n°9 de Silivri (province d'Istanbul), est interrogé par la 14^e chambre de la Cour d'assises d'Istanbul sous l'accusation de terrorisme. Lui et sa sœur Gülçin Sönmez, qui est en liberté et vient régulièrement lui rendre visite en prison, déposent une plainte contre la police et les gardiens de la prison qui les harcèlent

¹⁰³ Hezenparastine.com, 01/08/2009, [url](#)

¹⁰⁴ Milliyet (source : Sabah), 24/10/2017, [url](#)

¹⁰⁵ Anayurt, 02/03/2018, [url](#) ; Internet Haber, 01/03/2018, [url](#) ; Sabah, 01/03/2018, [url](#)

¹⁰⁶ Anadolu Ajansı, 23/11/2017, [url](#)

¹⁰⁷ En turc : *Devrimci Halk Kurtuluş Partisi-Cephesi*. Voir DIDR, Ofpra, 23/03/2020, [url](#)

¹⁰⁸ Amnesty International, « Briefing – Prosecution of 11 Human Rights Defenders », 08/10/2017, [url](#)

¹⁰⁹ Bianet, 22/01/2019, [url](#)

pour inciter Emel Yeşilirmak à devenir un « repentis » et coopérer avec les autorités en tant que témoin secret ; ils lui promettent en échange un salaire de 4 300 TL, l'autorisation de voyager à l'étranger et une opération de chirurgie esthétique pour modifier ses traits ; le fils de Gülçin Sönmez, âgé de 14 ans, a été abordé dans la rue par des inconnus se présentant comme policiers qui ont tenté de l'emmener¹¹⁰.

Le 1^{er} mars 2020, le site d'information pro-kurde *Medya Haber* reproduit un communiqué du Mouvement révolutionnaire uni des peuples (HBDH¹¹¹) mettant en garde les « collaborateurs, agents infiltrés et repentis¹¹² » qui « se sont éloignés du champ de la lutte révolutionnaire, ont coopéré avec les forces de l'ordre fascistes et sont tombés dans le sang des révolutionnaires » : ils seront tenus pour responsables de tous les crimes commis par l'Etat turc avec leur soutien. La nature des sanctions envisagées n'est pas précisée¹¹³.

Le HBDH est une coalition d'une dizaine de mouvements d'extrême-gauche et pro-kurdes, réunis en 2016 ou 2017 selon les sources, sous le patronage du PKK ; il participe à la lutte contre les forces de sécurité en Turquie, notamment dans la province de Tunceli (Dersim)¹¹⁴. En avril 2022, il revendique un attentat à Bursa (nord-ouest de la Turquie) contre un autobus transportant des gardiens de prison¹¹⁵.

Le 16 mars 2020, le média public allemand *Deutsche Welle* (DW) consacre un article à la question des témoins secrets dans le système judiciaire turc (voir 5.) et cite le cas de Mustafa Koçak, condamné en juillet 2019 à l'emprisonnement à perpétuité aggravée sur le témoignage secret d'un nommé « B.E. » en l'absence de preuves concrètes : « B.E. », arrêté à Istanbul en juillet 2017, était un membre allégué du DHKP-C ; en échange du bénéfice du repentir effectif, il avait témoigné contre Mustafa Koçak, accusé de complicité dans l'assassinat du procureur Mehmet Selim Kiraz¹¹⁶. Ce dernier avait été tué en 2015 lors d'une prise d'otages au tribunal de Çağlayan à Istanbul¹¹⁷.

Le 29 juillet 2020, un communiqué sur le site web du HBDH annonce l'exécution, survenue deux jours plus tôt, du « confesseur-collaborateur Murat Can Emir », abattu par balles devant sa maison d'İkitelli (Istanbul). Ce communiqué est repris en français, en traduction automatique, sur une page francophone du TKP-ML. Murat Can Emir avait servi « un certain temps » dans la branche armée du HBDH et commis des actes de harcèlement sexuel contre des femmes avant de passer au service de la police et de dénoncer ses camarades. Le communiqué précise que cette action a valeur d'avertissement après que « les déclarations de ces collaborateurs-confesseurs (...) ont conduit au martyre de dizaines de nos camarades et à l'emprisonnement de milliers de politiciens révolutionnaires kurdes » et que d'autres délateurs pourraient subir le même sort : « les dossiers de beaucoup d'entre eux sont entre les mains de nos forces combinées, ils sont sous surveillance » ; le texte appelle les peuples de Turquie et du Kurdistan à isoler et rejeter ces complices du « fascisme » : « Nous appelons toute la jeunesse révolutionnaire à agir contre ce gang de collaborateurs-confesseurs ». L'exécution punitive visant Murat Can Emir est opérée une unité désignée comme « Milices de la vengeance İmran Firtına du HBDH¹¹⁸ ».

Les « Milices de la vengeance İmran Firtına », font référence à Yasin Aydın (pseudonyme : İmran Firtına), membre du Parti révolutionnaire des Communistes/Forces unies de libérations (DKP/BÖG), groupe armé de volontaires étrangers combattant aux côtés des Unités de résistance du peuple (YPG, milice pro-kurde de Syrie) au sein du Bataillon international de libération. Yasin Aydın, alias İmran Firtına, est tué dans un affrontement avec les forces armées turques en novembre 2019¹¹⁹. Les « Milices de la vengeance İmran Firtına » revendiquent par ailleurs, en novembre 2020, l'attaque d'une succursale de la banque Ziraat dans le quartier de Yenibosna à Istanbul¹²⁰.

En janvier 2022, un article de l'agence *Anadolu* annonce l'arrestation à Istanbul d'un nommé « K.K. », capturé par la gendarmerie et présenté comme responsable régional du DHKP-C pour l'Anatolie. Ses aveux, qui couvrent 45 pages, permettent au procureur de mettre en cause plusieurs associations et

¹¹⁰ Independent Türkçe, 26/01/2022, [url](#)

¹¹¹ En turc : *Halkların Birleşik Devrim Hareketi*.

¹¹² En turc : « *işbirlikçileri, ajanları ve itirafçıları* ».

¹¹³ Medya Haber, 01/03/2020, [url](#)

¹¹⁴ DIDR, Ofpra, 23/03/2020, [url](#)

¹¹⁵ Militant Wire, « HBDH Claims Deadly Bombing of Bus Transporting Prison Guards in Bursa, Turkey », 24/04/2022, [url](#)

¹¹⁶ DW, 16/03/2020, [url](#)

¹¹⁷ Daily Sabah, 12/07/2019, [url](#)

¹¹⁸ En turc : « *HBDH İmran Firtına İntikam Milisleri* ». HBDH, « HBDH : İtirafçı-İşbirlikçi Murat Can Emir Cezalandırıldı », 29/07/2020, [url](#) ; TKP-ML, « HBDH: La trahison de Murat Can Emir était la cible de nos balles », 29/07/2020, [url](#)

¹¹⁹ Secours Rouge, « Rojava: Deux membres du Bataillon International de Libération tués en résistant à l'invasion turque », 07/11/2019, [url](#)

¹²⁰ ANF, 08/11/2020, [url](#) ; TKP-ML, « HBDH Milislerinden Ziraat Bankası Yenibosna Şubesine Eylem », 08/11/2020, [url](#)

structures liées aux milieux d'extrême-gauche. « K.K. » relate sa trajectoire depuis l'université où il entre en contact avec les milieux extrémistes. Dans le quartier d'Okmeydani¹²¹ à Istanbul, il est recruté par un « 5^e comité indépendant des concerts » destiné à remplacer le collectif de musiciens Grup Yorum au cas où ce dernier serait interdit. Le groupe de « K.K. » danse le *halay*¹²² pour célébrer l'attentat commis par deux femmes du DHKP-C contre le siège de la police anti-émeute à Bayrampaşa (quartier d'Istanbul)¹²³. En 2015 et 2016, « K.K. » est mêlé à des préparatifs d'attentat contre un magistrat puis, en 2020, à un projet de prise en otage de policiers sur la place Taksim. Il éprouve des doutes croissants sur la stratégie et les objectifs du groupe mais redoute de s'en séparer. Il fournit des informations sur la structure du groupe, les méthodes de transport d'armes, les vidéos de formation militaire et idéologique de la « milice ». Il explique qu'au sein du DHKP-C, le « parti » est l'organe politique et le « front » l'organe militaire. Il donne une liste des groupes intégrés à la structure du DHKP-C : l'Association d'entraide pour les familles de détenus et condamnés (TAYAD¹²⁴), le Mouvement ouvrier révolutionnaire (DİH¹²⁵), les Assemblées populaires (*Halk Meclisleri*¹²⁶), le collectif musical Grup Yorum (voir ci-dessus), le Cabinet d'avocats du peuple (HHB¹²⁷), le Front des travailleurs du service public (*Kamu Emekçileri Cephesi*), les associations « Jeunesse révolutionnaire » et « Jeunesse révolutionnaire lycéenne » (*Dev-Genç* et *Liseli Dev-Genç*)¹²⁸, le magazine *Yürüyüş* (« Marche »)¹²⁹, le Comité des besoins (*İhtiyaç Komitesi*, voir ci-après) ainsi que des « unités de propagande armée » (SPB)¹³⁰ complétées par des SPB « rurales ». La structure Dev-Genç est chargée d'un « travail de masse » auprès des étudiants et jeunes d'âge universitaire. Le « comité des besoins » assure la gestion des ressources financières, équipements et armes ; les moyens financiers viennent de boutiques affiliées, collectes et « amendes ». Le repentir « K.K. » dit avoir reçu une formation aux armes à feu (fusil de chasse et pistolet), à la fabrication de cocktails molotov et de mines, et au stockage des armes et du matériel dans des caches¹³¹.

4. Partisans allégués du mouvement Gülen

Le mouvement religieux et social Hizmet (« service » en turc) se réclamant du prédicateur Fethullah Gülen, en exil aux Etats-Unis depuis 1999, allié du gouvernement islamo-conservateur du Parti de la justice et du développement (AKP) jusqu'en 2013, entre alors en conflit avec ce dernier ; et ses membres font l'objet de poursuites judiciaires ; après la tentative de coup d'Etat militaire des 15-16 juillet 2016 que les autorités turques attribuent au Hizmet, celui-ci est stigmatisé sous le nom d'« Organisation terroriste güleniste/Structure d'Etat parallèle » (FETÖ/PDY¹³²) et les poursuites contre ses membres allégués prennent le caractère d'une purge massive touchant notamment l'armée, la police et la magistrature¹³³.

Dès le 30 juillet 2016, les autorités rendent publiques les informations obtenues par le Parquet de Konya auprès de 750 « repentis » venus du mouvement Gülen ; ils disent avoir reçu des instructions pour dissimuler leur pratique religieuse et s'infiltrer dans les services publics à travers le truquage des concours administratifs¹³⁴.

¹²¹ Quartier populaire et lieu habituel de recrutement des groupes d'extrême-gauche, légaux ou illégaux ; voir PEROUSE Jean-François, Ovipot, Hypothèses, 04/04/2014, [url](#)

¹²² Danse traditionnelle kurde.

¹²³ Sur cet attentat commis le 3 mars 2016 et où les deux femmes sont abattues par les forces de sécurité, voir L'Orient-Le Jour, 03/03/2016, [url](#)

¹²⁴ En turc : *Tutuklu ve Hükümlü Aileleri ile Dayanışma Derneği*. Sur ce groupe, voir DIDR, Ofpra, 09/02/2022, [url](#)

¹²⁵ En turc : *Devrimci İşçi Hareketi*. Voir Facebook, « Devrimci İşçi Hareketi », m. à j. le 07/12/2019, [url](#)

¹²⁶ Voir Facebook, « Halk Meclisleri », m. à j. le 17/06/2022, [url](#)

¹²⁷ En turc : *Halkın Hukuk Bürosu*, voir DIDR, 09/02/2022, [url](#)

¹²⁸ Ce sont deux associations de jeunesse de gauche, voir DIDR, Ofpra, 09/12/2021, [url](#)

¹²⁹ Voir DIDR, Ofpra, 30/12/2014, [url](#)

¹³⁰ En turc : *silahlı propaganda birliklerinin*. Voir DIDR, Ofpra, 23/03/2020, [url](#)

¹³¹ Anadolu Ajansı, 30/01/2022, [url](#)

¹³² En turc : *Fetullahçı Terör Örgütü/Paralel Devlet Yapılanması*

¹³³ Voir notamment Netherlands Ministry of Foreign Affairs (Pays-Bas), "General Country of Origin Information Report Turkey", 03/2021, § 3.7, [url](#) ; DIDR, « Turquie : Le mouvement Gülen », Ofpra, 13/01/2017, [url](#)

¹³⁴ Anadolu Ajansı, « İtirafçılar FETÖ'nün nasıl yapılandığını anlattı », 30/07/2016, [url](#)

Le 21 octobre 2016, Mehmet Yılmaz, président du Conseil supérieur de la magistrature (HSYK¹³⁵), devenu en 2017 le HSK), dans une déclaration à l'agence d'Etat Anadolu, invite les juges et procureurs qui auraient eu des liens avec le mouvement Gülen à les déclarer rapidement à la justice¹³⁶ :

« Nous [les magistrats] discuteront en assemblée générale s'il convient de maintenir dans leurs fonctions ceux parmi les juges et procureurs dont les aveux auront été particulièrement significatifs et profitables [pour la justice]. Nous discuterons s'il convient de maintenir à leur poste ceux qui feront des aveux profitables et aideront à abattre [l'organisation terroriste güleniste¹³⁷]. Le plus important est que l'impunité deviendra possible pour eux [dans la mesure où ils éviteront de subir des poursuites pénales¹³⁸]. Une importante réduction de peine sera envisagée pour ceux qui avouent. C'est pourquoi nous leur proposons de recourir à la loi sur le repentir effectif. Le nombre de ceux qui se réclament du bénéfice de cette loi s'est accru ces derniers jours avec l'apparition des listes ByLock. Je pense que ce nombre va continuer de croître¹³⁹. »

Entre le 15 juillet et le milieu d'octobre 2016, selon les chiffres rassemblés par le quotidien *Hürriyet Daily News*, 82 231 personnes font l'objet de poursuites dont 35 000 sont arrêtées et 26 900 remises en liberté conditionnelle sur le soupçon de liens avec le mouvement Gülen ; 3 456 magistrats ont déjà été démis de leurs fonctions pour ce motif et le nombre de suspects ne cesse d'augmenter par le déchiffrement des utilisateurs de ByLock, application téléphonique cryptée considérée par les autorités comme un moyen de communication habituel de l'organisation secrète güleniste¹⁴⁰.

En novembre 2016, le ministère de la Justice de Turquie remet à la Commission de Venise du Conseil de l'Europe un mémorandum justifiant les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence. Ce document mentionne les témoignages de repentis « et autres documents » parmi les sources utilisées par le Parquet turc pour identifier les membres et moyens utilisés par la confrérie Gülen¹⁴¹.

Le 21 mai 2017, l'association Stockholm Center for Freedom, collectif de journalistes basé en Suède et qui se consacre à la défense des droits humains en Turquie, publie le témoignage d'Önder Asan, âgé de 41 ans, professeur de philosophie dans un lycée d'Ankara ; celui-ci dit avoir été enlevé dans la rue le 1^{er} avril 2017 par des policiers qui l'emmènent dans un van avec les yeux bandés ; il est détenu au secret pendant 42 jours et soumis à la torture. Sa femme, sans nouvelles de lui, dépose une plainte à laquelle les autorités ne donnent pas de suite. Le 12 mai 2017, Önder Asan est conduit, de nouveau les yeux bandés, à un autre centre près du lac Eymir (à 20 km au sud d'Ankara) ; les policiers l'obligent à téléphoner à un centre de la police d'Ankara et à déclarer : « Je suis Önder Asan, un membre de l'Organisation terroriste güleniste, je veux me rendre, venez et emmenez-moi s'il vous plaît ». Puis il est contraint de signer un document dans le même sens. Souffrant des séquelles des mauvais traitements, il est conduit à un poste de police où il lui est permis d'avoir une brève conversation avec un avocat sous la surveillance d'un policier. Il arrive à faire à l'avocat le récit de ses souffrances. L'avocat, qui refuse de signer un procès-verbal mensonger préparé par les policiers, est à son tour placé en détention mais peut transmettre le récit de son client à l'extérieur¹⁴².

De novembre 2017 à janvier 2018, d'après un communiqué du Parquet d'Ankara cité par le média CNN Türk, 72 militaires de l'armée de terre demandent à bénéficier du statut de repentis en échange d'informations sur le mouvement Gülen. L'un d'eux est le capitaine Burak Akın, responsable de la sécurité du général Yaşar Güler, commandant des forces terrestres ; ses aveux permettent l'arrestation de 11 militaires et 6 « imams civils » (cadres gülenistes)¹⁴³. Lors de la tentative de coup d'Etat des 15-16 juillet 2016, le capitaine Burak Akın s'était distingué en résistant aux putschistes et avait été blessé d'une balle dans la jambe, ce qui lui avait valu des honneurs publics ; après ses aveux, il fait l'objet

¹³⁵ Littéralement : « Conseil supérieur des juges et procureurs » (en turc : *Hâkimler ve Savcılar Yüksek Kurulu*), devenu en 2017 le « Conseil des juges et procureurs » (en turc : *Hâkimler ve Savcılar Kurulu*).

¹³⁶ *Hürriyet Daily News*, « Gülenist judges in Turkey told to 'repent to keep your post' », 21/10/2016, [url](#)

¹³⁷ Incise dans la source originale.

¹³⁸ Incise dans la source originale.

¹³⁹ *Hürriyet Daily News*, « Gülenist judges in Turkey told to 'repent to keep your post' », 21/10/2016, [url](#)

¹⁴⁰ *Hürriyet Daily News*, « Gülenist judges in Turkey told to 'repent to keep your post' », 21/10/2016, [url](#)

¹⁴¹ Ministère de la Justice (Turquie), « Turkey Memorandum prepared by the Ministry of Justice of Turkey for the visit of the delegation of the Venice Commission to Ankara on 3 and 4 November 2016 in connection with the Emergency Decree Laws », 23/11/2016, p. 38 et 46, [url](#)

¹⁴² Stockholm Center for Freedom, « Turkey defies UN on abductions with cases of disappearances piling up », 21/05/2017, [url](#)

¹⁴³ CNN Türk, « 72 asker itirafçı oldu », 16/01/2018, [url](#)

d'une procédure judiciaire et se dit harcelé par des partisans du mouvement Gülen. En janvier 2018, il est relâché avec interdiction de quitter le territoire¹⁴⁴.

Le 18 septembre 2018, le procureur général d'Ankara, se basant sur les aveux d'anciens agents de l'Organisation nationale de renseignement (MİT¹⁴⁵) accusés de liens avec la confrérie Gülen et ayant bénéficié de la loi sur le « repentir effectif », ordonne l'arrestation, à Ankara et dans six provinces, de 15 sous-officiers actifs appartenant au service des transmissions du MİT ; ces arrestations sont effectuées par le service antiterroriste de la police d'Ankara¹⁴⁶.

De novembre 2019 au début de mars 2022, d'après le procureur général d'Ankara cité par *Daily Sabah*, 1 585 membres allégués sont arrêtés dans le cadre de 24 opérations, dont 531 acceptent de collaborer avec les autorités et de leur fournir des informations utiles sous le régime du repentir effectif ; ces derniers sont en conséquence libérés¹⁴⁷.

Le 18 février 2022, la direction de la police d'Ankara publie un bilan de son activité visant le mouvement Gülen au cours de l'année 2021. Sur 4 724 suspects ayant fait l'objet d'un mandat d'arrêt, 246 sont en fuite tandis que 1 244 ont obtenu de bénéficier de la loi sur le repentir effectif ; ils ont apporté des informations relatives à 19 856 autres suspects et permis d'identifier 4 780 membres présumés non repérés jusque-là¹⁴⁸.

Le 25 mars 2022, un article de *Daily Sabah* retrace la trajectoire d'un nommé « Y.M. », membre du mouvement Gülen depuis 2003 et directeur d'un internat lié au réseau scolaire güleniste entre 2014 et 2016 ; à partir de 2017, il rétablit des contacts avec des membres clandestins du mouvement Gülen ; un cadre connu sous le pseudonyme de Zafer lui verse un salaire tous les deux ou trois mois et lui ordonne de chercher à recruter pour le mouvement parmi les étudiants universitaires ; arrêté en 2018, il passe aux aveux et obtient sa libération au titre du repentir effectif. En mars 2022, il est de nouveau arrêté car d'autres membres affirment qu'il a continué à agir comme trésorier du mouvement en distribuant des sommes d'argent à ses partisans dans le milieu universitaire¹⁴⁹.

En juin 2022, *Sabah* publie une série d'articles sur le procès intenté à plusieurs dizaines de fonctionnaires de l'administration civile dont des préfets et sous-préfets. L'article mentionne l'organisation des groupes gülenistes dans la clandestinité dans les provinces d'Istanbul, Isparta et Karabük ; le journaliste évoque les financements venus de l'étranger qui permettent à ces groupes d'aider leurs membres clandestins ou emprisonnés, et signale qu'ils n'accordent aucune aide aux membres repentis ou de fidélité douteuse¹⁵⁰. Dans le cadre de ce procès, un ancien sous-préfet désigné comme « C.M. » et se réclamant du statut de repentir, reconnaît ses liens passés avec des membres de la confrérie qu'il a rencontrés en 2010 alors qu'il préparait l'examen de sélection dans la fonction publique (KPSS, voir 2.3¹⁵¹). Il cesse de fréquenter les groupes gülenistes avant la tentative de coup d'Etat de juillet 2016 et il reçoit des menaces de leur part. Devant le tribunal, il se dit prêt à identifier les sous-préfets et « imams secrets » (cadres gülenistes) affiliés à la confrérie. Le procureur requiert contre l'inculpé une peine de sept ans et demi à quinze ans pour « appartenance à une organisation terroriste¹⁵² ».

5. Témoins secrets et témoins protégés

Les repentis sont fréquemment cités dans des procédures impliquant des « témoins secrets » ou « témoins anonymes¹⁵³. D'après le juriste turc Köksal Bayraktar, cité par le quotidien kémaliste *Milliyet* en 2009, le statut de témoin secret, introduit dans la législation en 2008, diffère de celui de « repentir »

¹⁴⁴ Hürriyet Daily News, « FETÖ-confessor soldier released with ban on leaving Turkey, says he should have been killed », 09/01/2018, [url](#)

¹⁴⁵ En turc : *Milli İstihbarat Teşkilatı*.

¹⁴⁶ Cumhuriyet, 18/09/2018, [url](#)

¹⁴⁷ Daily Sabah, « 105 arrested in operations against FETÖ across Turkey », 08/03/2022, [url](#)

¹⁴⁸ Daily Sabah, « Turkish police seek arrest of 114 suspects over FETÖ links », 18/02/2022, [url](#)

¹⁴⁹ Daily Sabah, « FETÖ seeks revival through university students in Turkey », 25/03/2022, [url](#)

¹⁵⁰ Sabah, « FETÖ'nün güncel yapılanmasında çok detaylar: İtirafçı olana yardım yok », 13/06/2022, [url](#)

¹⁵¹ En turc : *Kamu Personeli Seçme Sınavı*.

¹⁵² Sabah, « FETÖ'cüler, itirafçı kaymakamı tehdit etti: Seni takip ediyoruz, dikkat et », 13/06/2022, [url](#)

¹⁵³ En turc, au singulier : *gizli tanık*.

en ceci que l'identité du repentir est publique alors que celle du témoin secret est confidentielle ; les simples témoins, les victimes de crimes, ceux qui ont pris part à des crimes, les enquêteurs infiltrés, les informateurs et les membres des forces de l'ordre peuvent être des témoins secrets. La loi ne prévoit pas de réduction de peine pour le complice d'un crime qui agirait comme témoin secret mais il n'est pas exclu qu'il bénéficie du régime du repentir effectif¹⁵⁴.

Selon Kamil Yılmaz dans son étude précitée de 2012, les dispositions légales turques sur le repentir effectif prévoient relativement peu de moyens pour la protection et à la réinsertion économique des « repentis¹⁵⁵ ». Entre 1985 et 1999, 54 repentis obtiennent une aide pour créer une entreprise, 78 pour obtenir un emploi, 43 reçoivent une nouvelle identité, 54 un permis de port d'arme, une opération de chirurgie esthétique, 99 une aide financière¹⁵⁶.

Entre 2012 et 2015, plusieurs témoins secrets ayant témoigné à charge dans l'affaire des présumés complots Ergenekon et Balyoz sont eux-mêmes mis en cause par les familles des accusés qui portent plainte pour faux témoignage, diffamation et injure¹⁵⁷.

En mai 2015, le quotidien kémaliste *Cumhuriyet* publie un article sur les témoins secrets « Mart » et « Ahmet » ayant joué un rôle important dans plusieurs procédures, le second étant un ancien membre du Hezbollah turc¹⁵⁸ ; le rédacteur note que leur statut de « témoin protégé » a été levé à cette occasion, et commente la situation des témoins secrets en Turquie : il note qu'à la date de 2015, 105 témoins et 168 proches de témoin font l'objet d'une ordonnance de protection¹⁵⁹ ; 68 d'entre eux ont été transférés à des adresses secrètes en Turquie et 12 ont subi des opérations de chirurgie esthétique ; l'article ne précise pas si certains d'entre eux avaient bénéficié de la loi sur le repentir effectif¹⁶⁰.

En mars 2020, l'édition turque du site public d'information allemand *Deutsche Welle* (DW) consacre un article à la question des témoins secrets, largement mis à contribution dans les procès des complots Ergenekon et Balyoz, dans celui du massacre de la maison d'édition de Zirve, dans les poursuites contre l'Union des communautés du Kurdistan (KCK) et dans l'empoisonnement allégué du président de la République Turgut Özal¹⁶¹. DW cite l'opinion d'avocats experts selon lesquels ces témoins secrets ne servent pas à découvrir la vérité mais à créer des preuves contre les inculpés ; l'article cite le cas de Mustafa Koçak, condamné en juillet 2019 à l'emprisonnement à perpétuité aggravée sur le témoignage d'un nommé « B.E. » en l'absence de preuves concrètes : « B.E. », arrêté à Istanbul en juillet 2017, était un membre du groupe gauchiste radical DHKP-C ; en échange du bénéfice du repentir effectif, il avait témoigné contre Mustafa Koçak, accusé de complicité dans l'assassinat du procureur Mehmet Selim Kiraz¹⁶². Ce dernier avait été tué en 2015 lors d'une prise d'otages au tribunal de Çağlayan à Istanbul¹⁶³.

En novembre 2020, un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) condamne le recours de la justice turque à des témoins secrets, particulièrement dans des procès intentés à des opposants politiques, estimant que cette pratique ne respectait pas les droits de la défense¹⁶⁴. Néanmoins, en février 2022, la Cour constitutionnelle de Turquie déclare recevables les condamnations basées sur des déclarations des témoins secrets¹⁶⁵.

¹⁵⁴ Milliyet, « İtirafçılık ve gizli tanıklık farkı nedir? » 22/08/2009, [url](#)

¹⁵⁵ YILMAZ Kamil, "Politics of Repentance and the Role of Repentance Laws on Individual Disengagement from Political Violence in Turkey", *Journal of International Political Anthropology*, vol. 5, n°1, 2012, p. 78, [url](#)

¹⁵⁶ YILMAZ Kamil, "Politics of Repentance and the Role of Repentance Laws on Individual Disengagement from Political Violence in Turkey", *Journal of International Political Anthropology*, vol. 5, n°1, 2012, p. 81, [url](#)

¹⁵⁷ Cumhuriyet, « Gizli tanık sanık oldu », 25/05/2015, [url](#)

¹⁵⁸ Groupe armé islamiste radical actif dans les années 1980-1990 ayant combattu à la fois le PKK et les forces de sécurité turques, voir DIDR, « Turquie : Le Hezbollah turc et les événements de "Beykoz", Ofpra, 08/01/2015, [url](#)

¹⁵⁹ En turc : *koruma kararının*.

¹⁶⁰ Cumhuriyet, « Gizli tanık sanık oldu », 25/05/2015, [url](#)

¹⁶¹ DW, « Gizli tanık kurumu yargı güvenliğine tehdit mi? » 16/03/2020, [url](#)

¹⁶² DW, « Gizli tanık kurumu yargı güvenliğine tehdit mi? » 16/03/2020, [url](#)

¹⁶³ Daily Sabah, « 2 get heavy jail terms for murder of prosecutor », 12/07/2019, [url](#)

¹⁶⁴ Stockholm Center for Freedom, « European rights court slams convictions based on secret witness testimony », 26/11/2020, [url](#)

¹⁶⁵ Duvar, « Turkish Constitutional Court deems anonymous testimony sufficient grounds for arrest », 18/02/2022, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés en juin 2022.

Documents DIDR

DIDR, « Turquie : Association d'entraide pour les familles de détenus et condamnés (Tutuklu ve Hükümlü Aileleri Yardımlaşma Derneği, TAYAD) », Ofpra, 09/02/2022, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/2202_tur_tayad_154890_web.pdf

DIDR, « Turquie : L'Union lycéenne (LÖB) (en turc : Liseli Öğrenci Birliği) », Ofpra, 09/12/2021, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/2112_tur_union_lyceenne_lob_154272_web.pdf

DIDR, « Turquie : Situation sécuritaire et rôle de la police dans la province de Hakkâri entre juillet 2014 et septembre 2015 », Ofpra, 19/10/2021, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/2110_tur_situation_hakkari_2014-2015_153020_web.pdf

DIDR, « Turquie : Les groupes armés clandestins dans la province de Kayseri », Ofpra, 05/08/2021, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/2108_tur_groupes_armes_kayseri_153789_web.pdf

DIDR, « Turquie : Chronologie du conflit kurde », Ofpra, 28/09/2021, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/2109_tur_chronologie_du_conflit_kurde_125767_web.pdf

DIDR, « Turquie : Les partis pro-kurdes et d'extrême-gauche », Ofpra, 20/08/2021, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/2108_tur_partis_pro-kurdes_et_extreme-gauche_151774_web.pdf

DIDR, « Turquie : Les Kurdes », Ofpra, 07/06/2021, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/2106_tur_kurdes_151775_web.pdf

DIDR, « Turquie : Le parquet de Diyarbakır de 2012 à 2014 », Ofpra, 09/01/2020, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/2001_tur_parquet_de_diyarbakir_2012-2014.pdf

DIDR, « Turquie : Le mouvement Gülen », Ofpra, 13/01/2017, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/1701_tur_le_mouvement_gulen_102972.pdf

DIDR, « Turquie : Le Hezbollah turc et les événements de "Beykoz", Ofpra, 08/01/2015, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/53_didr_turquie_le_hezbollah_turc_et_les_evenements_de_beykoz_ofpra_08012015_0.pdf

DIDR, « Aperçu non exhaustif des principales publications de la presse d'extrême-gauche », Ofpra, 30/12/2014, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/54_didr_turquie_principales_publications_de_la_presse_dextreme-gauche_ofpra_30122014.pdf

DIDR, « Turquie : Association İnsan Hakları Derneği (IHD) », Ofpra, 16/07/2014, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/57_didr_turquie_association_insan_haklari_derneği_ihd_ofpra_16072014.pdf

DIDR, « Le procès des journalistes et employés de presse arrêtés dans le cadre de l'affaire KCK (Union des communautés du Kurdistan/Coma Civakên Kurdistan) », Ofpra, 02/04/2014, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/58_didr_turquie_journalistes_arretes_dans_laffaire_kck_ofpra_02042014.pdf

Textes juridiques

République de Turquie, « Penal Code of Turkey » (traduction anglaise), 2016,
https://legislationline.org/sites/default/files/documents/58/Turkey_CC_2004_am2016_en.pdf

Procureur de la République d'Istanbul, « Iddianame No ; 2012/226 », 27/04/2012,
https://bianet.org/files/doc_files/000/000/576/original/kck3.PDF

Institutions nationales

Etats-Unis, Département d'Etat, « 2021 Country Report on Human Rights Practices: Turkey », 12/04/2022,
<https://www.ecoi.net/en/document/2071182.html>

Pays-Bas, Netherlands Ministry of Foreign Affairs, "General Country of Origin Information Report Turkey", 03/2021,
<https://www.ecoi.net/en/file/local/2053326/vertaling-aab-turkije.pdf>

Turquie, Gouvernement, « Combined fourth and fifth periodic reports submitted by Turkey under article 44 of the Convention, due in 2017 [29 March 2019] [CRC/C/TUR/4-5] », 15/02/2021,
<https://www.ecoi.net/en/file/local/2047744/G2103335.pdf>

Turquie, Ministère de la Justice, « Turkey Memorandum prepared by the Ministry of Justice of Turkey for the visit of the delegation of the Venice Commission to Ankara on 3 and 4 November 2016 in connection with the Emergency Decree Laws », 23/11/2016,
[https://www.venice.coe.int/webforms/documents/default.aspx?pdffile=CDL-REF\(2016\)067-e](https://www.venice.coe.int/webforms/documents/default.aspx?pdffile=CDL-REF(2016)067-e)

Organisations non gouvernementales

Amnesty International, « Briefing – Prosecution of 11 Human Rights Defenders », 08/10/2017,
<https://www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/2021/05/EUR4473292017ENGLISH.pdf>

Human Rights Watch, « HRW: Excessive Force, Government Inaction Threaten Human Rights », 18/11/2005, cité par Info Türk.be, n°327, 11/2005,
<https://www.info-turk.be/327.htm>

Ouvrage

HEPER Metin et al., « Historical Dictionary of Turkey », 4e éd., Rowmann & Littlefield, 2018, § « Gendarmerie Intelligence and Counterterrorism Unit/Jandarma İstihbarat ve Terörle Mücadele », p. 205,
https://books.google.fr/books?id=PydWDwAAQBAJ&pg=PA205&lpg=PA205&dq=JITEM,+confessors&source=bl&ots=yqiXrLwVf3&sig=ACfU3U2cYBnVmtncCzgvNRHKeF396A_3w&hl=fr&sa=X&ved=2ah_UKEwiTu8eF0rH4AhUJ2xoKHdgqDKIQ6AF6BAgZEAM#v=onepage&q=JITEM%2C%20confessors&f=false

Think tanks, universités et centres de recherches

GUIBET LAFAYE Caroline, « Sortir de la lutte armée : dissonances cognitives et contradictions normatives. Le cas du PKK », Revue internationale de politique comparée, 2022/5,
<https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2022-5-page-1.htm>

MACDONALD Alex, « Ergenekon : l'étrange affaire qui a façonné la Turquie moderne », Middle East Eye, 21/11/2019,

<https://www.middleeasteye.net/fr/decryptages/ergenekon-letrange-affaire-qui-faconne-la-turquie-moderne>

GURCAN Metin, "The Kurdistan Freedom Falcons: A Profile of the Arm's-Length Proxy of the Kurdistan Workers' Party", Combating Terrorism Center, 07/2016,

<https://ctc.usma.edu/the-kurdistan-freedom-falcons-a-profile-of-the-arms-length-proxy-of-the-kurdistan-workers-party/>

MARCOU Jean, « Les 230 condamnés de l'affaire Balyoz sont libérés », Ovipot, 20/06/2014,

<https://ovipot.hypotheses.org/10311>

PEROUSE Jean-François, « Okmeydanı : un territoire ciblé », 04/04/2014,

<https://ovipot.hypotheses.org/10122>

YILMAZ Kamil, "Politics of Repentance and the Role of Repentance Laws on Individual Disengagement from Political Violence in Turkey", Journal of International Political Anthropology, vol. 5, n°1, 2012,

https://d1wqtxts1xzle7.cloudfront.net/30500030/Politics_of_repentance_in_Turkey-Kamil_Yilmaz-with-cover-page-v2.pdf?Expires=1655900568&Signature=WYv5y8XGtAp-EZMb7egB4nQut~2eqQjQCL6OZtnjkcEsLmWDDXbgtctbJvkU3aOvLLsmoUX-mXeyDECzG58v-3J5HtDAfvfWaozv523hbzqONihBV5h6mu1BwyS9KludSyOrhkHn0QW7O4uB8enuNbhIDedGdteLNfQhPldw~rBgUiV91Pn4iMtb06XWmeBHUnTVpi37F5YcyMpBmSh73sZmKQlv0aErzKYyDV0uJRsuY~w~q1jop9eWx~b91sTAAwvCMqZSr8RCFSFUdnZPJ1yyIM9JJ7OF1tVBH8ppxhNIO-e9NebLzowIJ9TmBz8KsJ9xCs3OPmTbm38SSGWCew_&Key-Pair-Id=APKAJLOHF5GGSLRBV4ZA

JENKINS Gareth A., « Between Fact And Fantasy: Turkey's Ergenekon Investigation », Central Asia-Caucasus Institute – Silkroad Program, 08/2009,

https://www.silkroadstudies.org/resources/pdf/SilkRoadPapers/2009_08_SRP_Jenkins_Turkey-Ergenekon.pdf

Médias

Sabah, « FETÖ'nün güncel yapılanmasında şok detaylar: İtirafçı olana yardım yok », 13/06/2022,

<https://www.sabah.com.tr/gundem/2022/06/13/fetonun-guncel-yapilanmasinda-sok-detaylar-itarafci-olana-yardim-yok>

Mezopotamya Ajansı, « Kobanê Davası tanığı Gökalp: Tutuklu siyasetçileri görmedim », 05/04/2022,

<http://mezopotamyaajansi35.com/tum-haberler/content/view/167053>

Daily Sabah, « FETÖ seeks revival through university students in Turkey », 25/03/2022,

<https://www.dailysabah.com/turkey/investigations/feto-seeks-revival-through-university-students-in-turkey>

Daily Sabah, « 105 arrested in operations against FETÖ across Turkey », 08/03/2022,

<https://www.dailysabah.com/turkey/investigations/105-arrested-in-operations-against-feto-across-turkey>

Daily Sabah, "Turkish police seek arrest of 114 suspects over FETÖ links", 18/02/2022,

<https://www.dailysabah.com/turkey/investigations/turkish-police-seek-arrest-of-114-suspects-over-feto-links>

Duvar, « Turkish Constitutional Court deems anonymous testimony sufficient grounds for arrest », 18/02/2022,

<https://www.duvarenglish.com/constitutional-court-deems-anonymous-secret-testimony-sufficient-grounds-for-detention-news-60413>

Jin News, « İtirafçı Kerem Gökalp'in 'kullanışlı' ifadesi, iki ayrı davada », 05/02/2022,

<http://jinnews39.xyz/TUM-HABERLER/content/view/181628>

Anadolu Ajansı, « DHKP-C'nin sözde İstanbul Anadolu bölge sorumlusu itirafçı oldu, çarpıcı bilgiler verdi », 30/01/2022,
<https://www.aa.com.tr/tr/gundem/dhkp-cnin-sozde-istanbul-anadolu-bolge-sorumlusu-itirafci-oldu-carpici-bilgiler-verdi/2489188>

ANF, « Kobanê Davası: HDP'lileri suçlayan itirafçıya tahliye », 01/04/2022,
<https://anfturkce.net/guncel/kobane-davasi-hdp-lileri-suclayan-itirafciya-tahliye-168830>

Vatan, « PKK itirafçısı kadının cezası 9 yıldan 2,5 yıla düştü », 04/02/2022,
<https://www.gazetevatan.com/gundem/pkk-itirafcisi-kadinin-cezasi-9-yildan-2-5-yila-dustu-2018583>

Daily Sabah, « Recruited children expose horrors of life in YPG/PKK captivity », 31/01/2022,
<https://www.dailysabah.com/politics/war-on-terror/recruited-children-expose-horrors-of-life-in-ypgpkk-captivity>

Independent Türkçe, « Polis ve gardiyandan tutuklunun ailesine sıkı markaj iddiası... "İtirafçı ol" baskısı yargıya taşındı », 26/01/2022,
<https://www.independentturkish.com/node/464326/haber/polis-ve-gardiyandan-tutuklunun-ailesine-s%C4%B1k%C4%B1-markaj-iddias%C4%B1-i-CC%87tiraf%C3%A7%C4%B1-ol-bask%C4%B1s%C4%B1>

Sözcü, « PKK üyesi Suriyeli kadın itirafçı oldu », 21/01/2022,
<https://www.sozcu.com.tr/2022/gundem/pkk-uyesi-suriyeli-kadin-itirafci-oldu-6902531/>

Haber Ülkesi, « HDP ve PKK'nın devletçilik oyunu ve çocuk kaçırma sorumlusu deşifre oldu », 21/10/2021,
<https://haberulkesi.com.tr/hdp-ve-pkknin-devletcilik-oyunu-ve-cocuk-kacirma-sorumlusu-desifre-oldu/>

Evrensel, « Kobanê Davası tanığı Kerem Gökalp 15 gün TEM'de tutulmuş! », 18/10/2021,
<https://www.evrensel.net/haber/445484/koban-davasi-tanigi-kerem-gokalp-15-gun-temde-tutulmus>

Arti Gerçek, « Eski HDP Gençlik Meclisi üyesi tutuklandı », 23/09/2021,
<https://amp.artigercek.com/index.php/haberler/eski-hdp-genclik-meclisi-uyesi-tutuklandi>

Hürriyet, « 40 yaş altı için PKK'lı itirafçı videosu », 21/06/2021,
<https://www.hurriyet.com.tr/yazarlar/nedim-sener/40-yas-alti-icin-pkkli-itirafci-videosu-41836156> ;

Anadolu Ajansı, « Yaralı olarak yakalanan terörist Şişman, örgüt mensuplarına 'Teslim olun' çağrısında bulundu », 19/06/2021,
<https://www.aa.com.tr/tr/turkiye/yarali-olarak-yakalanan-terorist-sisman-orgut-mensuplarina-teslim-olun-cagrisinda-bulundu/2279330> ;

Haberler.com, « PKK'nın kara kutusu Fırat Şişman'dan itiraflar », 19/06/2021,
<https://www.haberler.com/3-sayfa/murat-karayilan-in-sag-kolu-orgutteki-panigi-14211621-haberi/>

Hürriyet, « Son dakika: Terör örgütü PKK üyesi Sonay Bakar'a müebbet hapis cezası », 17/02/2021,
<https://www.hurriyet.com.tr/gundem/son-dakika-pkk-uyesi-sona-bakara-muebbet-hapis-cezasi-41742831>

İleri Haber, « HDP'li Sevim Akdağ ve Hülya Ertaş tutuklandı », 03/02/2021,
<https://ilerihaber.org/icerik/hdpli-sevim-akdag-ve-hulya-ertas-tutuklandi-122548.html>

HBR Caldıran, « Gözaltındaki HDP'li Gençler 2 Yıl Önceki Kongreden Suçlandı », 01/01/2021,
<https://hbrcaldiran.com/haber/6339634/gozaltindaki-hdpli-gencler-2-yil-onceki-kongreden-suclandi>

Anadolu Ajansı, « Terör örgütü PKK'dan kaçan teröristler duydukları pişmanlığı ve örgütün iç yüzünü anlattı », 19/11/2020,
<https://www.aa.com.tr/tr/turkiye/teror-orgutu-pkkdan-kacan-teroristler-duyduklari-pismanligi-ve-orgutun-ic-yuzunu-anlatti/2048866>

ANF, « HBDH milisleri Ziraat Bankası şubesini ateşe verdi », 08/11/2020,
<https://anfturkce.com/dunya/hbdh-milisleri-ziraat-bankasi-subesini-ate-se-verdi-147943>

Vatan, « İtirafçı PKK HDP ilişkisini deşifre etti! », 25/10/2020,
<https://www.gazetevatan.com/gundem/itirafci-pkk-hdp-iliskisini-desifre-etti-1350216>

Cihat Arpacık, « PKK itirafçılığında "derin devlet çetesine"... Bir dönemin gizemli ismi Süleyman Üger hayatını kaybetti », Independent Türkçe, 10/07/2020,
<https://www.independentturkish.com/node/209066/haber/pkk-itiraf%C3%A7%C4%B1%C4%B1%C4%9F%C4%B1ndan-derin-devlet-%C3%A7etesine%E2%80%A6-bir-d%C3%B6nemin-gizemli-ismi-s%C3%BCleyman-%C3%BCger>

DW, « Gizli tanık kurumu yargı güvenliğine tehdit mi? » 16/03/2020,
<https://www.dw.com/tr/adaletin-k%C3%B6r-noktas%C4%B1-delil-yoksa-gizli-tan%C4%B1k-var/a-52783892>

DW, « Gizli tanık kurumu yargı güvenliğine tehdit mi? » 16/03/2020,
<https://www.dw.com/tr/adaletin-k%C3%B6r-noktas%C4%B1-delil-yoksa-gizli-tan%C4%B1k-var/a-52783892>

Medya Haber, « HBDH, ajan ve itirafçıları uyardı », 01/03/2020,
<https://medyahaber.info/hbdh-ajan-ve-itirafcilari-uyardi/>

Daily Sabah, « 2 get heavy jail terms for murder of prosecutor », 12/07/2019,
<https://www.hurriyetdailynews.com/2-get-heavy-jail-terms-for-murder-of-prosecutor-144909>

DHA, « PKK itirafçısına 1,5 yıl hapis », 12/07/2019, <https://www.dha.com.tr/son-dakika/pkk-itirafcisina-1-5-yil-hapis-1680743>

ANF, « HDP MYK Üyesi Hülya Ertaş gözaltına alındı », 11/04/2019,
<https://anfturkce.com/kurdistan/hdp-myk-Uyesi-huelya-ertas-gozaltina-alindi-123546>

Anadolu Ajansı, « Terör örgütü PKK'nın infaz yeri 'Lolan Kampı' », 16/02/2019,
<https://www.aa.com.tr/tr/turkiye/teror-orgutu-pkknin-infaz-yeri-lolan-kampi/1394614>

Bianet, « Tutuklu 10 Grup Yorum Üyesinden İki Tahliye Edildi », 22/01/2019,
<https://m.bianet.org/bianet/print/204683-tutuklu-10-grup-yorum-uyesinden-ikisi-tahliye-edildi>

Anadolu Ajansı, « Le visage perfide du PKK: Viols et agressions sexuelles sur mineurs », 29/11/2018,
<https://www.aa.com.tr/fr/turquie/le-visage-perfide-du-pkk-viols-et-agressions-sexuelles-sur-mineurs-/1325085>

Cumhuriyet, « MİT'e FETÖ operasyonu: 15 astsubay hakkında gözaltı kararı », 18/09/2018,
<https://www.cumhuriyet.com.tr/haber/mite-feto-operasyonu-15-astsubay-hakkinda-gozalti-karari-1086022>

Anayurt, « Terör örgütü PKK'nın vahşi yüzü », 02/03/2018,
<https://anayurtgazetesi.com/haber/10828509/teror-orgutu-pkknin-vahsi-yuzu>

Internet Haber, « PKK'lılar mahkeme kurdu, işkence yaptı, sürgüne gönderdi... », 01/03/2018,
<https://www.internethaber.com/pkklilar-mahkeme-kurdu-iskence-yapti-surgune-gonderdi-1851339h.htm>

Sabah, « Son Dakika: Cezaevinden polise mektup yazdı ve her şeyi anlattı... İşte PKK'nın vahşi yüzü! » 01/03/2018,
<https://m.sabah.com.tr/gundem/2018/03/01/son-dakika-cezaevinden-polise-mektup-yazdi-ve-her-seyi-anlatti-iste-pkknin-vahsi-yuzu/amp>

CNN Türk, « 72 asker itirafçı oldu », 16/01/2018,
<https://www.cnnturk.com/turkiye/72-asker-itirafci-oldu>

Hürriyet Daily News, « FETÖ-confessor soldier released with ban on leaving Turkey, says he should have been killed », 09/01/2018,
<https://www.hurriyetdailynews.com/feto-confessor-soldier-released-with-ban-on-leaving-turkey-says-he-should-have-been-killed-125431>

Anadolu Ajansı, « Terör örgütü PKK'nın 'infaz timine' operasyon », 23/11/2017,
<https://www.aa.com.tr/tr/turkiye/teror-orgutu-pkknin-infaz-timine-operasyon/976413>

Milliyet (source : Sabah), « Son dakika: PKK tim kurdu! Kendi elamanlarını infaz ediyorlar... » 24/10/2017,
<https://www.milliyet.com.tr/gundem/son-dakika-pkk-tim-kurdu-kendi-elamanlarini-infaz-ediyorlar-2542716>

Los Angeles Times, «What we know about the Kurdish group that claimed responsibility for the deadly bombing in Istanbul», 13/12/2016,
http://archives-2016.dc5m.hce-project.com/2016/12/14/03/usa_mix_en_full_events.html%23article_ref68

Hürriyet Daily News, « Gülenist judges in Turkey told to 'repent to keep your post' », 21/10/2016,
<https://www.hurriyetdailynews.com/gulenist-judges-in-turkey-told-to-repent-to-keep-your-post--105236>

CNN Türk, « Polis, HDP mitingine saldırıdan 74 gün önce uyarmış », 12/07/2016,
<https://www.cnnturk.com/turkiye/polis-hdp-mitingine-saldiridan-74-gun-once-uyarmis>

L'Orient-Le Jour, « Turquie : deux femmes attaquent un poste de police à Istanbul », 03/03/2016,
<https://www.lorientlejour.com/article/973543/turquie-un-poste-de-police-attaque-a-istanbul-media.html>

Daily Sabah, « PKK behind explosion at HDP election rally, says confessor: report », 22/06/2015,
<https://www.dailysabah.com/kurdish-issue/2015/07/22/pkk-behind-explosion-at-hdp-election-rally-says-confessor-report>

Al Jazeera, « Öcalan'ın avukatına 4 yıl sonra dava », 24/06/2015,
<http://www.aljazeera.com.tr/al-jazeera-ozel-ocalanin-avukatina-4-yil-sonra-dava>

Daily Sabah, « PKK behind explosion at HDP election rally, says confessor: report », 22/06/2015,
<https://www.dailysabah.com/kurdish-issue/2015/07/22/pkk-behind-explosion-at-hdp-election-rally-says-confessor-report>

TRT World, « Turkish police: Diyarbakir bomber has ISIS connections », 13/06/2015,
<http://beta.trtworld.com/turkey/turkish-police-diyarbakir-bomber-has-isis-connections-3064> ;

Memurlar.net, « Diyarbakır bombacısı, Kürt ve Alevi », 11/06/2015,
<https://www.memurlar.net/haber/519592/diyarbakir-bombacisi-kurt-ve-alevi.html>

Adiyaman İlk Haber, « Orhan Gönender'in Miting Alanına Bombaları Götürme Anı Çıktı », 05/06/2015,
<https://www.adiyamanilkhaber.com/orhan-gonderin-miting-alanina-bombalari-goturme-ani-cikti/>

Le Figaro, « Turquie ; explosions mortelles lors d'un meeting d'un parti kurde », 05/06/2015, in Institut kurde de Paris, Bulletin n°363, 06/2015,
<file:///C:/Users/ofpra/AppData/Local/Temp/363.pdf>

Cumhuriyet, « Gizli tanık sanık oldu », 25/05/2015,
<https://www.cumhuriyet.com.tr/haber/gizli-tanik-sanik-oldu-283971>

JEGO Marie, « En Turquie, les manifestations prokurdes ont fait plus de 30 morts », Le Monde, 10/10/2014,

https://www.lemonde.fr/europe/article/2014/10/10/plus-de-trente-morts-en-quelques-jours-dans-les-manifestations-prokurdes-en-turquie_4504143_3214.html

Haber 61, « PKK dağ kadrosu geri dönüyor! » 11/04/2014,

<https://www.haber61.net/pkk-dag-kadrosu-geri-donuyor>

Hürriyet Daily News, « Secret witness in coup case trial revealed to be ex-PKK militant », 06/11/2012,

<https://www.hurriyetaidailynews.com/secret-witness-in-coup-case-trial-revealed-to-be-ex-pkk-militant-34045>

TRT Haber, « Avukat Herşeyi İtiraf Etti! İsimleri Tek Tek Saydı », 04/04/2012,

<https://www.trthaber.com/haber/gundem/avukat-herseyi-itiraf-etti-isimleri-tek-tek-saydi-35324.html>

Sabah, « Şemdin Sakık'tan çok ifadeler », 06/11/2012,

<https://www.sabah.com.tr/gundem/2012/11/06/semadin-sakiktan-sok-ifadeler>

Cumhuriyet, « PKK'nin infazları ortaya çıkıyor », 19/03/2011,

<https://www.cumhuriyet.com.tr/haber/pkknin-infazlari-ortaya-cikiyor-231162>

Cumhuriyet, « JİTEM davasında Aygan'a gıyabi tutuklama », 26/11/2010,

<https://www.cumhuriyet.com.tr/haber/jitem-davasinda-aygana-giyabi-tutuklama-199392>

Haber Name, « PKK infaz timi kurdu », 04/07/2010,

<https://www.habername.com/haber-pkk-infaz-timi-kurdu-41885.htm>

Milliyet, « İtirafçılık ve gizli tanıklık farkı nedir? » 22/08/2009,

<https://www.milliyet.com.tr/gundem/itirafcilik-ve-gizli-taniklik-farki-nedir-1130882>

Hezenparastine.com, « Çemçe'de Operasyon », 01/08/2009,

<https://hezenparastine.com/tr/b-alamalarinmenu-299/mde-operasyon>

Hürriyet, « 3 yılda 668 PKK'lı 'pişmanlık'tan yararlandı », 05/04/2009,

<https://www.hurriyet.com.tr/dunya/3-yilda-668-pkkli-pismanliktan-yararlandi-11367187>

Today's Zaman, « Portrait of a JİTEM hit man: Abdülkadir Aygan », 28/01/2009,

https://web.archive.org/web/20160305021447/http://www.todayszaman.com/national_portrait-of-a-jitem-hit-man-abdulkadir-aygan_165295.html

POPE Nicole, « Procès du réseau Ergenekon en Turquie » Le Temps, 21/10/2008,

<https://www.letemps.ch/monde/proces-reseau-ergenekon-turquie>

Hürriyet, « İtirafçı, PKK kamplarının haritasını verdi », 28/12/2007,

<https://www.hurriyet.com.tr/gundem/itirafci-pkk-kamplarinin-haritasini-verdi-7935493>

CNN Türk, « 245 PKK'lı Pişmanlık Yasası'ndan yararlandı », 05/12/2007,

<https://www.cnnturk.com/ekonomi/temmuz-zammi-icin-yeni-duzenleme-enflasyon-farki-ve-ek-artist-calismasi>

Milliyet, « İtirafçı ifadeleri ABD'de », 08/11/2007,

<https://www.milliyet.com.tr/gundem/itirafci-ifadeleri-abdde-261413>

Memurlar.net (source : Milliyet), « KPSS'ye de giren PKK'lı öğretmene ?Etkin pişmanlık' tahliyesi », 28/07/2007,

<https://www.memurlar.net/haber/83642/kpss-ye-de-giren-pkk-li-ogretmene-etkin-pismanlik-tahliyesi.html>

CNN Türk, « Savcılıktan PKK itirafçısına araştırma », 01/12/2005,

<https://www.cnnturk.com/2005/turkiye/12/01/savciliktan-pkk.itirafcisina.arastirma/143179.0/index.html>

Institut kurde de Paris, Bulletin n° 233, 07/03/2003,
<https://www.institutkurde.org/cildekt/point.233.html#name1->

Libération, « L'ex-numéro 2 du PKK condamné à mort. Semdin Sakik, qui a collaboré avec la justice turque, ne devrait pas être exécuté », 31/05/1999,
<https://www.liberation.fr/planete/1999/05/21/l-ex-numero-2-du-pkk-condamne-a-mort-semdin-sakik-qui-a-collabore-avec-la-justice-turque-ne-devrait-273598/> ;

Libération, « Face aux kurdes, la Turquie manœuvre. Ankara durcit la répression contre les kurdes, mais lance un appel à la "fraternité", 20/02/1999,
https://www.liberation.fr/planete/1999/02/20/face-aux-kurdes-la-turquie-manoeuvre-ankara-durcit-la-repression-contre-les-kurdes-mais-lance-un-app_265502/

Libération, « Turquie: "aveux" explosifs du repentir du PKK. L'ex-chef kurde Semdin Sakik aurait donné les noms d'alliés du mouvement », 02/05/1998,
https://www.liberation.fr/planete/1998/05/02/turquie-aveux-explosifs-du-repentir-du-pkk-l-ex-chef-kurde-semdin-sakik-aurait-donne-les-noms-d-allie_237631/

Haberler.com, « Şemdin Sakık Biyografisi », s.d.,
<https://www.haberler.com/semdin-sakik/biyografisi/>

Réseau social

Facebook, « Halk Meclisleri », m. à j. le 17/06/2022, <https://www.facebook.com/halkmeclislerindeyiz/>

Autres sources

Militant Wire, « HBDH Claims Deadly Bombing of Bus Transporting Prison Guards in Bursa, Turkey », 24/04/2022,
<https://www.militantwire.com/p/hbdh-claim-deadly-bombing-of-bus>

Stockholm Center for Freedom, « European rights court slams convictions based on secret witness testimony », 26/11/2020, <https://stockholmcf.org/european-rights-court-slams-convictions-based-on-secret-witness-testimony/>

Stockholm Center for Freedom, « Turkey defies UN on abductions with cases of disappearances piling up », 21/05/2017, <https://stockholmcf.org/turkey-defies-un-on-abductions-with-cases-of-disappearances-piling-up/>

TKP-ML, « HBDH Milislerinden Ziraat Bankası Yenibosna Şubesine Eylem », 08/11/2020,
<https://www.tkpml.com/hbdh-milislerinden-ziraat-bankasi-yenibosna-subesine-eylem/>

HBDH, « HBDH : İtirafçı-İşbirlikçi Murat Can Emir Cezalandırıldı », 29/07/2020,
<https://hbdh.info/2020/07/29/hbdh-itarafci-ibirlikci-murat-can-emir-cezalendirildi/>

TKP-ML, « HBDH: La trahison de Murat Can Emir était la cible de nos balles », 29/07/2020,
<https://www.tkpml.com/fr/hbdh-ihanetci-murat-can-emir-kursunlarimizin-hedefi-oldu/>

Wikipedia (en anglais), « Abdülkadir Aygan », m. à j. le 27/07/2020,
https://en.wikipedia.org/wiki/Abd%C3%BClkadir_Aygan

Secours Rouge, « Rojava: Deux membres du Bataillon International de Libération tués en résistant à l'invasion turque », 07/11/2019,
<https://secoursrouge.org/rojava-deux-membres-du-bataillon-international-de-liberation-tues-en-resistant-a-linvasion-turque/>